



RAPPORT SUR LE TISSU ENTREPRENEURIAL

Édition
2026

RÉGION DE FÈS - MEKNÈS



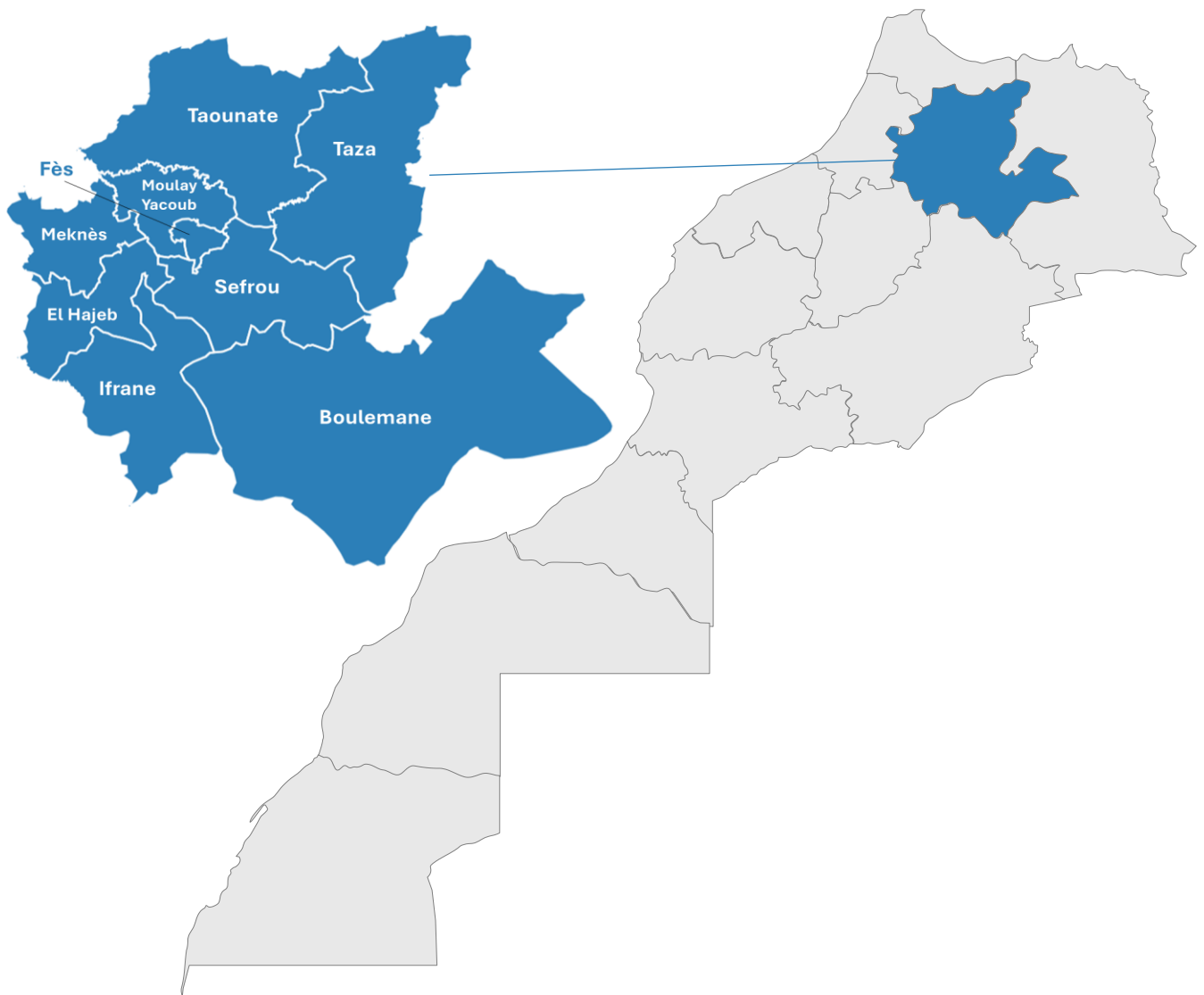
RAPPORT SUR LE TISSU ENTREPRENEURIAL

Édition
2026

RÉGION DE FÈS - MEKNÈS

Rapport sur le tissu entrepreneurial

Région de Fès - Meknès



Édition 2026

Table des matières

Monographie de la région Fès-Meknès	5
Résumé Exécutif	6
1. Démographie des Entreprises	8
1.1 Caractéristiques de base des EPMA	8
1.2 Créations des entreprises.....	12
1.3 Dissolutions des Entreprises Personnes Morales	14
2. Indicateurs économiques des Entreprises Personnes Morales Actives.....	18
2.1 Chiffre d'affaires des Entreprises Personnes Morales Actives	18
2.2 Chiffre d'affaires à l'export des Entreprises Personnes Morales Actives	23
2.3 Valeur ajoutée des Entreprises Personnes Morales Actives	27
3. Emplois des entreprises.....	31
3.1 Analyse des emplois et des affiliations à la CNSS (2023-2024).....	31
3.2 Analyse de la masse salariale	39
3.3 Emplois par genre	42
4. État des lieux de l'entrepreneuriat féminin dans les EPMA.....	47
5. Accès au financement bancaire (2024).....	52
5.1 Accès au financement bancaire par les EPMA	52
5.2 Accès au financement bancaire par genre des dirigeants des EPMA	56

Monographie de la région Fès-Meknès

SUPERFICIE

40 075 Km² (5,6% de la superficie du pays), taux d'urbanisation est de 63,8%

POPULATION

4 436 873 Hab. (12% de la population totale) (RGPH 2024) dont 2 204 295 masculins et 2 232 578 féminins. 2 832 025 dans le milieu urbain et 1 604 848 dans le milieu rural.

TAUX DE JEUNESSE (15 à 59 ans)

59% de la population (RGPH 2024), dont 58% pour les hommes et 59,9% pour les femmes.

TAUX D'ACTIVITÉ

42,8% dans la région, 41,3% dans le milieu urbain et 46% dans le milieu rural (ENE 2025).



TAUX DE CHÔMAGE

15,1% dans la région, 18,5% dans le milieu urbain et 8,9% dans le milieu rural (ENE 2025).

PIB RÉGIONAL *

123,6 milliards DH en 2023 (8,4% du PIB National) ; PIB par habitant : 27 782 DH.

CONTRIBUTION À LA VA*

3,9% du secteur secondaire national.
8,6% du secteur tertiaire national.

Sources : HCP- ENE 2025, HCP-RGPH 2024, HCP- Comptes régionaux 2023, Ministère de l'Intérieur-les régions du Maroc en chiffres. * données semi-définitives.

Chiffres clés de la région 2024

NOMBRE DES EPMA - 2024

29 203 (7,7% de l'effectif total des EPMA au niveau national) ; 4 268 Nouvellement créées (6,3% au niveau national) ; 1 032 en cours de dissolution (8,9% au niveau national).

CA CUMULÉ DES EPMA *

97 milliards de DH (3,7% au niveau national)

CA À L'EXPORT CUMULÉ DES EPMA*

13 211 millions de DH (2,5% au niveau national)

VA CUMULÉE DES EPMA *

16 888 millions de DH (3,1% au niveau national)

NOMBRE D'ENTREPRISES DÉCLARANTES À LA CNSS

28 417 entreprises déclarant 299 587 employés

NOMBRE DES EMPLOIS FÉMININS

115 925 salariés femmes (7,3% des emplois féminins au niveau national)

NOMBRE DES ENTREPRISES AYANT BÉNÉFICIE D'UN CRÉDIT 9 932 EPMA (7,7% des entreprises bénéficiant d'un crédit au niveau national).

ENCOURS CONTRACTÉ

14,6 milliards de dirhams (2,8% de l'encours contracté au niveau national).

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

EPMA : Entreprises Personnes Morales Actives.

* Le secteur des activités financières et d'assurances est exclu du calcul dans la partie CA, CA à l'export et VA.

Résumé Exécutif

Dans le cadre de sa mission de production de statistiques et d'indicateurs sur le tissu productif national, l'Observatoire Marocain de la TPME publie la 5^{ème} édition de ses rapports régionaux.

Ces rapports, qui constituent une déclinaison régionale du rapport annuel élaboré à l'échelle nationale, visent à fournir un diagnostic du tissu productif à l'échelle des différentes régions du Royaume au titre de 2024 et à mettre à la disposition des acteurs publics et privés un ensemble d'indicateurs clés relatifs à la démographie des entreprises, à leur performance économique, à leur accès au financement, à l'emploi ainsi qu'à l'entrepreneuriat féminin.

Le présent rapport analyse la dynamique du tissu des entreprises personnes morales actives (EPMA) dans la région de Fès-Meknès au titre des années 2023 et 2024.

Il révèle que les créations d'entreprises, avec 4 268 nouvelles sociétés personnes morales enregistrées au cours de l'année, ont augmenté de 3,9% par rapport à 2023.

Parallèlement, les dissolutions, en s'établissant à 1 032 entreprises dissoutes, ont reculé de 6,6%, ces données ne tenant pas compte de celles qui ont temporairement arrêté leurs activités. Plus de la moitié de ces entreprises opéraient dans le commerce et la construction.

Au total, et selon les données provisoires de la DGI, le nombre d'entreprises personnes morales ayant déposé une déclaration fiscale en 2024 s'est établi autour de 29 mille, soit une baisse légère de 0,1%.

Les entreprises génèrent un chiffre d'affaires de 97 milliards de dirhams et une valeur ajoutée de 16,9 milliards de dirhams, soit des évolutions respectives de 8,4% et 20,4% par rapport à 2023, et de 66,7% et 67,8% par rapport à 2017. Quant au chiffre d'affaires à l'export, il s'est établi à 13,2 milliards de dirhams, soit 2,5% du chiffre d'affaires à l'export national, en hausse de 10,4% par rapport à 2023,

Le commerce se distingue comme le principal contributeur au chiffre d'affaires au niveau de la région, avec une part de 36,6%. L'industrie manufacturière se positionne comme le premier secteur contributeur à la valeur ajoutée et au chiffre d'affaires à l'export, avec des parts respectives de 28,1% et de 64%. Par ailleurs, les grandes entreprises ont réalisé 38,6% du chiffre d'affaires, 62,8% du chiffre d'affaires à l'export et 40,9% de la valeur ajoutée.

Sur le registre de l'emploi, l'effectif déclaré par les entreprises personnes morales et physiques auprès de la CNSS s'est établi à 299 587 salariés, en baisse de 1,2%. Plus de la moitié des salariés sont employés dans l'industrie manufacturière (22%), la construction (21,7%) et le commerce (15,1%). Les femmes représentent 38,7% de l'effectif déclaré et 14,4% des dirigeants de ces entreprises.

L'analyse par province des indicateurs liés au financement bancaire des EPMA, en 2024, montre que 54,7% de l'encours des crédits est concentré dans la préfecture de Fès, qui regroupe 51,2% de l'effectif des entreprises étudiées. Par ailleurs, les entreprises dirigées par des femmes représentent 13,9% de cet effectif et 12,8% de l'encours des crédits.

1. Démographie des Entreprises

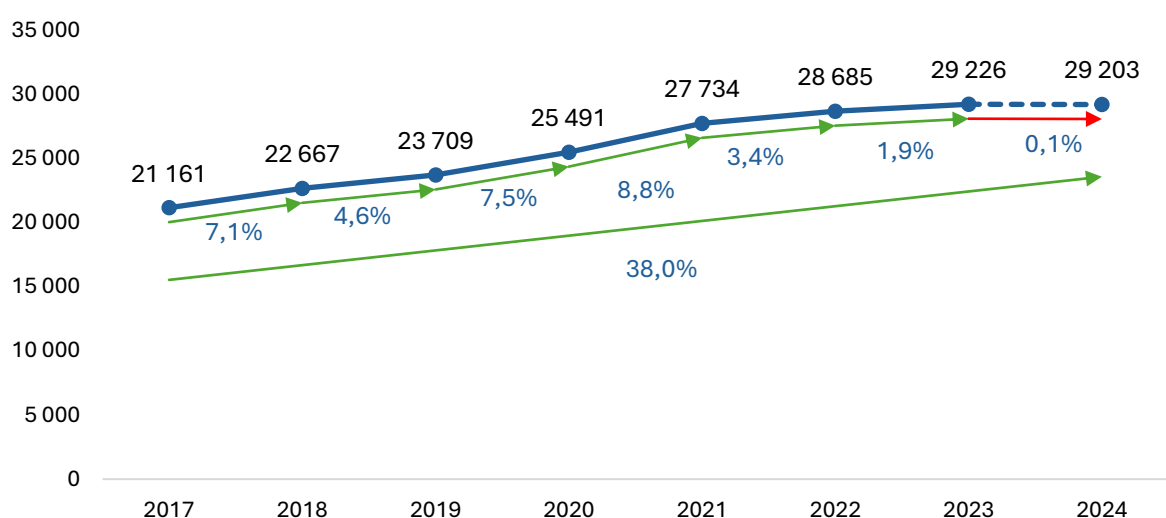
1.1 Caractéristiques de base des EPMA

Cette section présente les indicateurs démographiques de la population des Entreprises Personnes Morales Actives (EPMA) de la région de Fès-Meknès, au titre de 2024, ventilés par taille, province et secteur d'activités.

Les données utilisées dans cette section proviennent de la base de données de la DGI.

En 2024, 29 203¹ entreprises étaient enregistrées dans cette base contre 29 226 en 2023, soit une baisse annuelle estimée à 0,1%.

Graphique 1- Évolution du nombre d'entreprises PM²



Source : Base des données fournie par la DGI.

¹ Les résultats sur l'exercice 2024 sont provisoires.

² Ces chiffres peuvent différer légèrement de ceux des rapports précédents, en raison de leur actualisation.

88% du tissu productif des EPMA dans la région est constitué de microentreprises

L'effectif des microentreprises a baissé de 1% en 2024, leur part dans le total des EPMA s'étant établie à 88%, soit un recul de 0,8 point par rapport à 2023. Celui des TPE a augmenté de 8,4% portant leur part à 7,4%. Le nombre des grandes entreprises a affiché la progression la plus élevée de 8,7%, et leur part dans le tissu des EPMA est restée quasi-sable autour de 0,3% (cf. tableau 1).

Tableau 1- Répartition et évolution annuelle des EPMA par catégorie d'entreprises

Catégorie d'entreprise	2023		2024		Évolution du nombre d'entreprises en %
	Nombre d'entreprises	Part en %	Nombre d'entreprises	Part en %	
Micro [0,3]	25 946	88,8	25 692	88,0	-1,0
[0,1]	22 898	78,4	22 447	76,9	-2,0
]1,3]	3 048	10,4	3 245	11,1	6,5
TPE]3,10]	1 993	6,8	2 160	7,4	8,4
PE]10,50]	1 035	3,6	1 088	3,7	5,1
ME]50,175]	183	0,6	188	0,6	2,7
GE>175	69	0,2	75	0,3	8,7
Total	29 226	100	29 203	100	

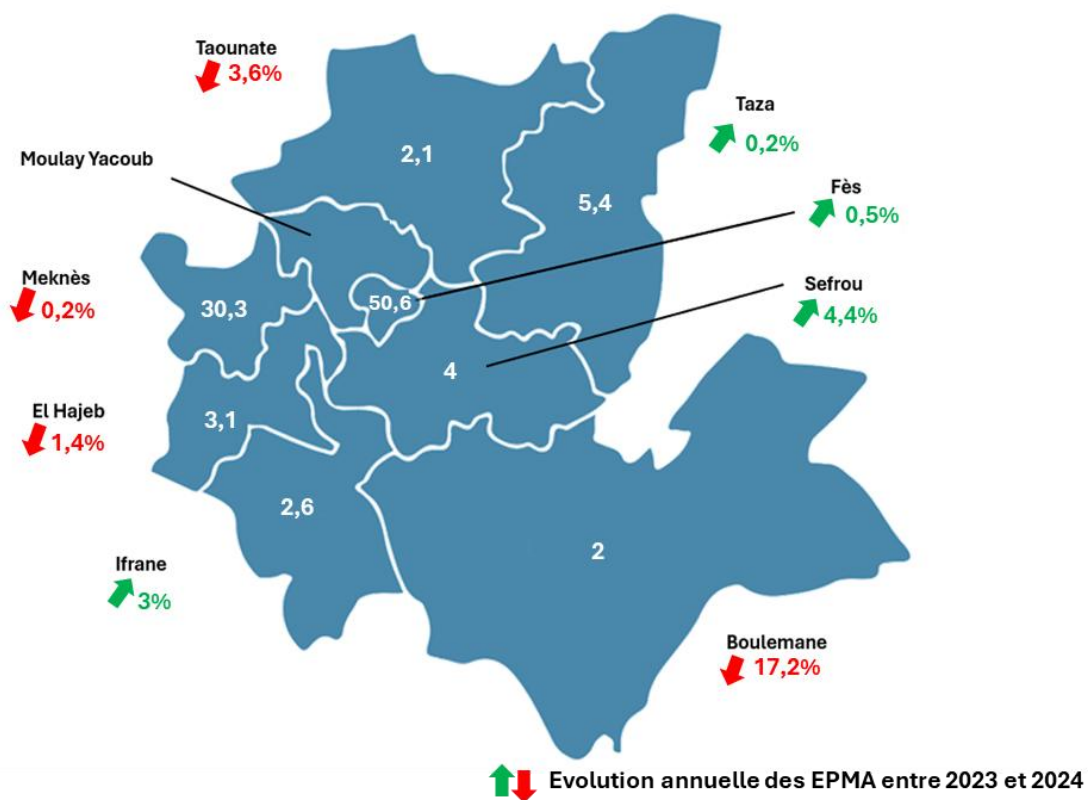
Source : Base des données fournie par la DGI.

Près 81% des EPMA sont implantées dans les préfectures de Fès et de Meknès, à l'instar des années précédentes

La répartition provinciale du tissu des EPMA révèle que la préfecture de Fès a concentré 50,6% du nombre total du tissu régional, en hausse de 0,5% par rapport à 2023. Elle est suivie par la préfecture de Meknès et la province de Taza, qui ont accueilli respectivement 30,3% et 5,4%. Ainsi, ces deux préfectures et province, centralisent, à elles seules, plus de 86% de ces EPMA.

La province de Sefrou a vu le nombre de ses EPMA augmenter plus rapidement par rapport à d'autres provinces, soit 4,4%. La province de Boulemane affiche le recul le plus marqué, soit une baisse de 17,2%, portant sa part dans le total de ce tissu à 2% en 2024.

Graphique 2 – Répartition en 2024 en % et évolution annuelle des EPMA par province



Source : Base des données fournie par la DGI.

Tableau 2- Répartition et évolution annuelle des EPMA par province

Province	2023		2024		Évolution du nombre d'entreprises en %
	Nombre d'entreprises	Part en %	Nombre d'entreprises	Part en %	
Fès	14 706	50,3	14 781	50,6	0,5
Meknès	8 853	30,3	8 837	30,3	-0,2
Taza	1 563	5,3	1 566	5,4	0,2
Sefrou	1 129	3,9	1 179	4,0	4,4
El Hajeb	908	3,1	895	3,1	-1,4
Ifrane	731	2,5	753	2,6	3,0
Taounate	631	2,2	608	2,1	-3,6
Boulemane	705	2,4	584	2,0	-17,2
Total	29 226	100	29 203	100	

Source : Base des données fournie par la DGI.

La construction et le commerce demeurent les principaux secteurs des EPMA dans la région

L'analyse de la répartition sectorielle des EPMA de la région de Fès-Meknès en 2024, révèle que la « construction » et le « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » continuent à concentrer près de 57% de l'effectif des EPMA.

La « construction », tout en restant prédominante, enregistre une légère hausse de sa part, passant de 30,4% en 2023 à 30,8% en 2024. A l'inverse, le « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles », en 2^{ème} position, voit sa part baisser, passant de 26,5% en 2023 à 25,9% en 2024.

Les hausses les plus significatives en 2024 sont observées dans les sections des « autres activités de services » et des « activités financières et d'assurance » avec des progressions annuelles respectives de 11% et 10,8%.

Tableau 3- Répartition et évolution annuelle des EPMA par section d'activités

Section d'activités	2023		2024		Évolution du nombre d'entreprises en %
	Nombre d'entreprises	Part en %	Nombre d'entreprises	Part en %	
Construction	8 879	30,4	8 980	30,8	1,1
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	7 737	26,5	7 567	25,9	-2,2
Industrie manufacturière	2 249	7,7	2 161	7,4	-3,9
Activités de services administratifs et de soutien	1 659	5,7	1 723	5,9	3,9
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 705	5,8	1 691	5,8	-0,8
Transports et entreposage	1 656	5,7	1 650	5,7	-0,4
Hébergement et restauration	1 659	5,7	1 640	5,6	-1,1
Enseignement	933	3,2	909	3,1	-2,6
Activités financières et d'assurance	641	2,2	710	2,4	10,8
Activités immobilières	445	1,5	457	1,6	2,7
Information et communication	386	1,3	379	1,3	-1,8
Autres activités de services	326	1,1	362	1,2	11,0
Santé humaine et action sociale	308	1,1	324	1,1	5,2
Arts, spectacles et activités récréatives	264	0,9	268	0,9	1,5
Industries extractives	143	0,5	144	0,5	0,7
Agriculture, sylviculture et pêche	135	0,5	137	0,5	1,5
Autres	101	0,3	101	0,3	0,0
Total	29 226	100	29 203	100	

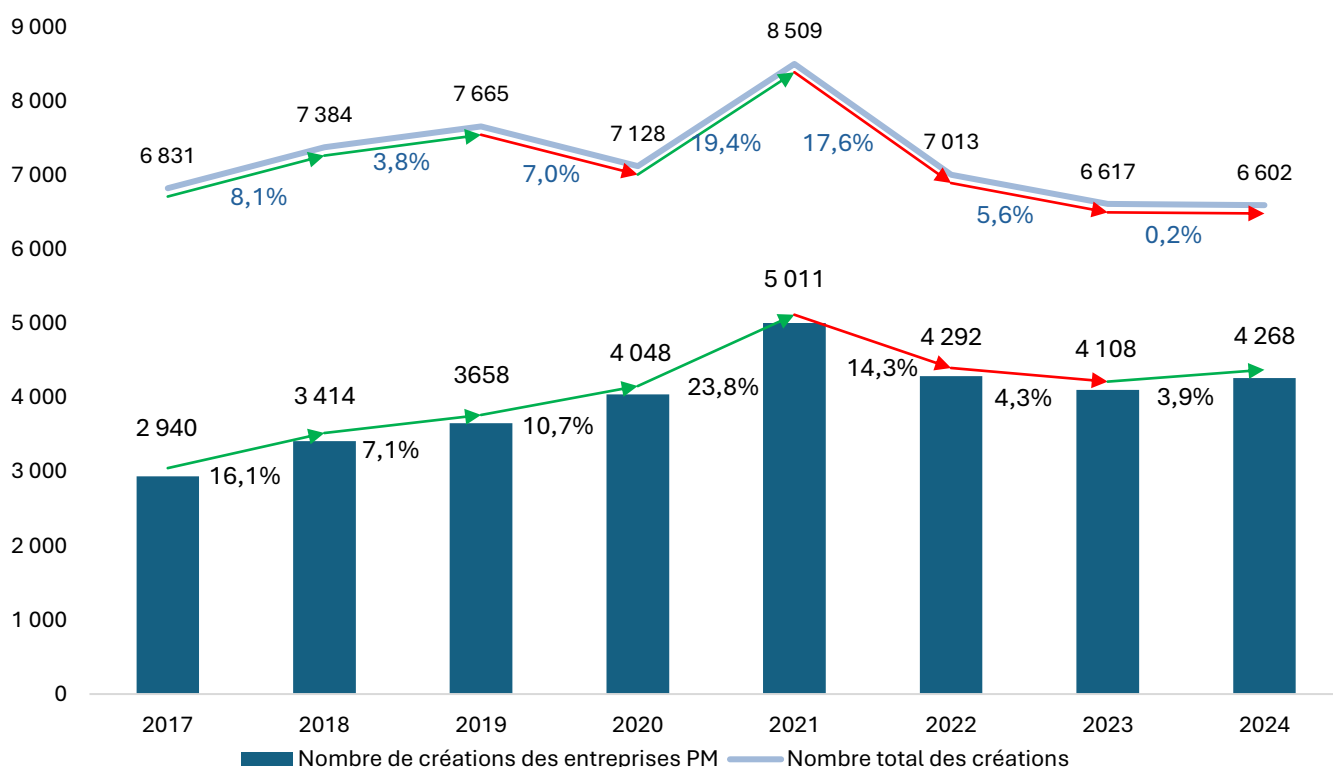
Source : Base des données fournie par la DGI.

1.2 Créations des entreprises

Dynamique positive de la création d'EPM sur la période 2017-2024

En 2024, les créations d'entreprises PM et PP ont enregistré un recul de 0,2% par rapport à 2023, atteignant un total de 6 602. Cette diminution reflète une hausse de 3,9% des créations des EPM à 4 268 contre 4 108 un an auparavant et un recul de 7% de celles des EPP confirmant ainsi cette tendance baissière entamée en 2022.

Graphique 3- Évolution annuelle du nombre des créations des entreprises PM et PP entre 2017 et 2024



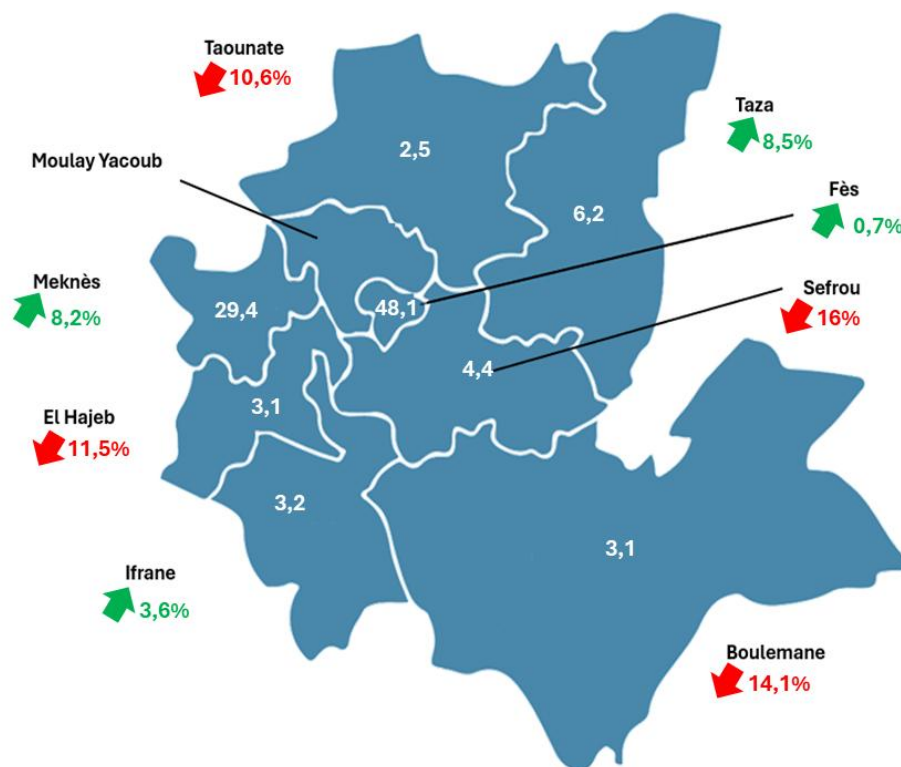
Source : Base des données de l'OMPIC.

Les analyses qui suivent, portent sur l'effectif des entreprises personnes morales.

Plus de 77% des entreprises créées en 2024 sont implantées dans la préfecture de Fès et celle de Meknès

La répartition provinciale des créations d'entreprises PM montre que la préfecture de Fès a accueilli 48,1% de ces entreprises, en hausse de 0,7% par rapport à 2023. Elle est suivie de la préfecture de Meknès avec une proportion de 29,4% et de la province de Taza avec une part de 6,2%. La même province qui se distingue en affichant le taux de progression le plus important, soit 8,5%.

Graphique 4- Répartition en 2024 en % et évolution des créations des entreprises PM par province



Évolution du nombre de créations d'entreprises PM entre 2023 et 2024

Source : Base des données fournie par la DGI.

Tableau 4- Répartition et évolution annuelle des créations des entreprises PM par province

Province	2023		2024		Évolution du nombre de créations en %
	Nombre d'entreprises	Part en %	Nombre d'entreprises	Part en %	
Fès	2 158	48,3	2 174	48,1	0,7
Meknès	1 229	27,5	1 330	29,4	8,2
Taza	260	5,8	282	6,2	8,5
Sefrou	237	5,3	199	4,4	-16,0
Ifrane	138	3,1	143	3,2	3,6
Boulemane	163	3,7	140	3,1	-14,1
El Hajeb	157	3,5	139	3,1	-11,5
Taounate	123	2,8	110	2,5	-10,6
Total	4 465	100	4 517	100	

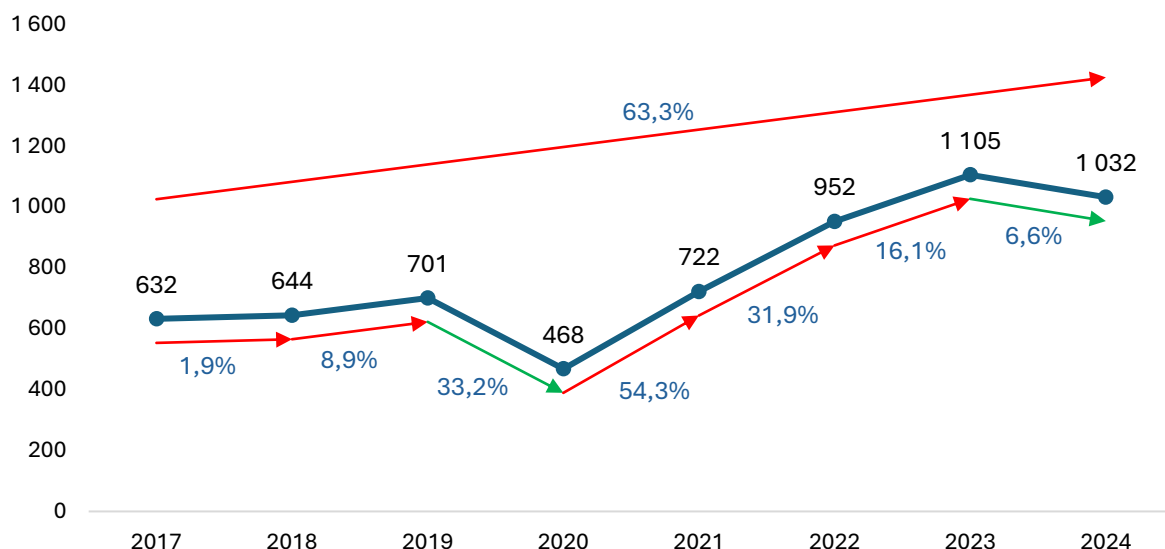
Source : Base des données fournie par la DGI.

1.3 Dissolutions des Entreprises Personnes Morales

Les dissolutions d'entreprises personnes morales enregistrent une baisse, atteignant 1 032³ en 2024

En 2024, le nombre d'entreprises PM en cours de dissolution a baissé, atteignant 1 032⁴, soit une baisse annuelle de 6,6% par rapport à 2023 et une hausse de 63,3% par rapport à 2017.

Graphique 5 - Évolution des dissolutions des entreprises PM



Source : Baromètre de l'OMPIC.

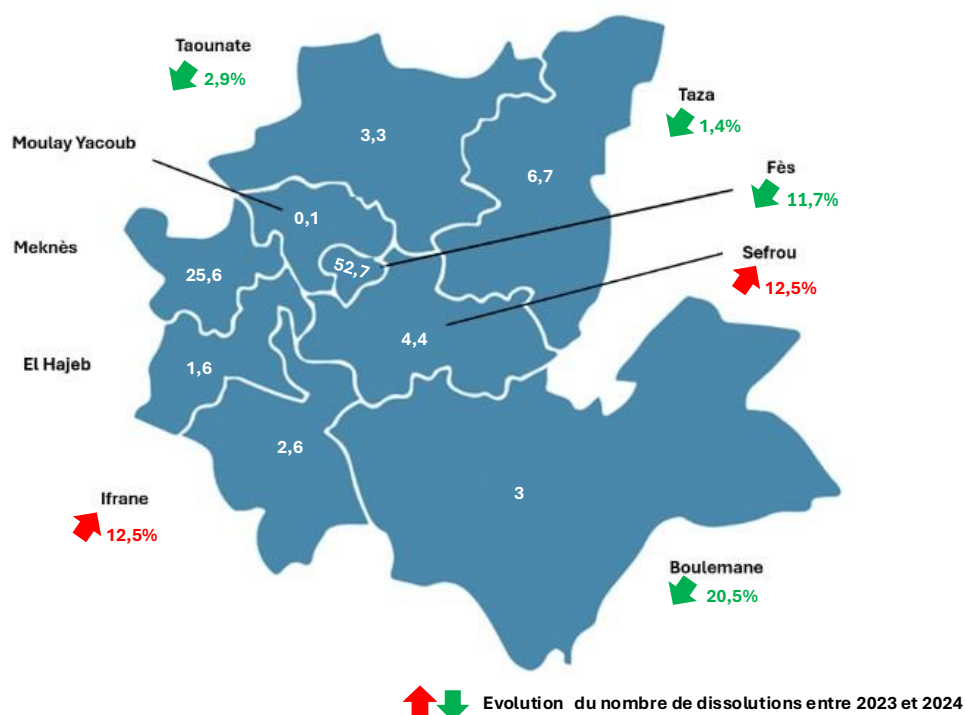
A l'exception des provinces de Sefrou et d'Ifrane, la baisse des dissolutions d'entreprises PM est observée dans toutes les autres provinces

L'évolution des dissolutions entre 2023 et 2024 montre que les provinces de Sefrou et d'Ifrane ont enregistré les hausses les plus importantes, soit 12,5% chacune. La province de Boulemane a connu une forte baisse des dissolutions de 20,5%.

³ Les données concernant les dissolutions des EPP ne sont pas disponibles au niveau de l'OMPIC.

⁴ La dissolution anticipée est la cessation prématurée des activités d'une entreprise avant la fin de sa durée prévue.

Graphique 6- Répartition en 2024 en % et évolution des dissolutions des entreprises PM par province



Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

Tableau 5- Répartition et évolution annuelle des entreprises PM en cours de dissolution par province

Province	Part en %		Évolution du nombre d'entreprises en %
	2023	2024	
Fès	55,7	52,7	-11,7
Mekkès	23,9	25,6	0,0
Taza	6,3	6,7	-1,4
Sefrou	3,6	4,4	12,5
Taounate	3,2	3,3	-2,9
Boulemane	3,5	3,0	-20,5
Ifrane	2,2	2,6	12,5
El Hajeb	1,5	1,6	0,0
Moulay Yacoub	0	0,1	0,0
Total	100	100	

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

La dissolution des EPM est inégale selon les sections d'activités

L'analyse de la répartition sectorielle des dissolutions en 2024 révèle qu'elles sont concentrées pour près de 58% dans deux secteurs à savoir le « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » et la « construction », avec des parts, respectivement, de 29,4% et 28,2%.

Les hausses des dissolutions les plus importantes ont été enregistrées dans les « autres activités de services » et « l'information et communication », soit respectivement 46,2% et 25%.

Tableau 6-Répartition et évolution annuelle des entreprises PM en cours de dissolution par section d'activités

Section d'activités	Part en %		Évolution du nombre d'entreprises en %
	2023	2024	
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	32,0	29,4	-9,9
Construction	26,3	28,2	5,3
Industrie manufacturière	6,7	7,4	7,4
Transports et entreposage	6,6	6,3	-7,5
Hébergement et restauration	5,7	6,1	5,3
Activités de services administratifs et de soutien	5,7	5,3	-7,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5,1	4,6	-9,8
Enseignement	2,6	2,7	3,8
Information et communication	2,0	2,5	25,0
Autres activités de services	1,3	1,9	46,2
Agriculture, sylviculture et pêche	1,3	1,6	23,1
Autres	4,8	4,0	-16,7
Total	100	100	

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

Plus de la moitié des entreprises dissoutes ont un âge de moins de 5 ans

L'analyse de la répartition par classe d'âge des dissolutions en 2024 révèle qu'elles sont concentrées pour 67,6% dans la classe d'âge de 2 à 10 ans, soit 41,2% pour la classe de 2 à 5 ans et 26,4% pour la classe d'âge de 5 à 10 ans. La baisse des dissolutions la plus importante a été enregistrée dans la classe d'âge de plus de 20 ans, soit 29% (cf. tableau 7).

Tableau 7- Répartition et évolution annuelle des entreprises PM en cours de dissolution par classe d'âge

Classe d'âge	Part en %		Évolution du nombre d'entreprises en %
	2023	2024	
< 2 ans	12,6	11,1	-19,4
[2,5[37,6	41,2	1,0
[5,10[26,3	26,4	-7,6
[10,20[20,7	19,1	-15,0
> 20 ans	2,8	2,2	-29,0
Total	100	100	

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

2. Indicateurs économiques des Entreprises Personnes Morales Actives

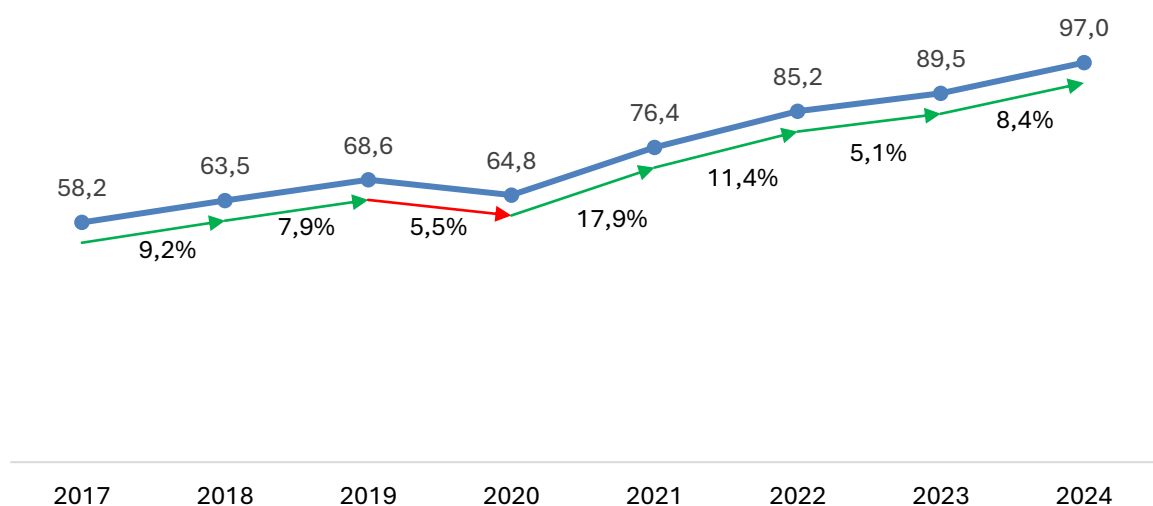
Ce chapitre présente les indicateurs économiques de la population des EPMA⁵ dans la région de Fès-Meknès (chiffre d'affaires, chiffre d'affaires à l'export et valeur ajoutée) ainsi que leur ventilation par taille, province, et secteur d'activités, pour la période 2023-2024.

2.1 Chiffre d'affaires des Entreprises Personnes Morales Actives

Croissance de 8,4% du CA des EPMA en 2024

Après des hausses de respectivement de 9,2% et 7,9%, en 2018 et 2019, le CA cumulé des EPMA de la région de Fès-Meknès a baissé de 5,5% en 2020 en raison de la crise sanitaire, avant de rebondir en 2021 de 17,9% suivie par une hausse de 11,4% en 2022. Cette croissance s'est modérée en 2023 à 5,1% en 2023 avant et de s'accroître de 8,4% en 2024, confirmant la résilience du tissu productif.

Graphique 7 - Évolution du CA cumulé en MMDH entre 2017 et 2024



Source : Base des données fournie par la DGI.

⁵ Ces chiffres diffèrent légèrement de ceux des rapports précédents de l'OMTPME, en raison de l'exclusion du secteur des activités financières et d'assurance, ainsi que de la mise à jour des bases de données.

Évolution contrastée du CA selon la catégorie des EPMA

L'analyse du CA par catégorie d'entreprises révèle des hausses marquées pour les GE (+14,7%) et les très petites entreprises (+6,7%), tandis que les microentreprises et les moyennes entreprises ont enregistré des progressions moins élevées, respectivement de 2,1% et 3,8%.

Tableau 8- Répartition et évolution annuelle du CA cumulé des EPMA par catégorie d'entreprises

Catégorie d'entreprises	2023		2024		Évolution du CA cumulé en %
	CA cumulé en MMDH	Part en %	CA cumulé en MMDH	Part en %	
Micro [0,3]	8,3	9,3	8,5	8,8	2,1
[0,1]	3,1	3,5	2,9	3,0	-4,8
[1,3]	5,2	5,9	5,6	5,7	6,1
TPE]3,10]	10,7	12,0	11,4	11,8	6,7
PE]10,50]	22,0	24,6	23,2	23,9	5,4
ME]50,175]	15,8	17,6	16,4	16,9	3,8
GE>175	32,7	36,5	37,5	38,6	14,7
Total	89,5	100	97,0	100	

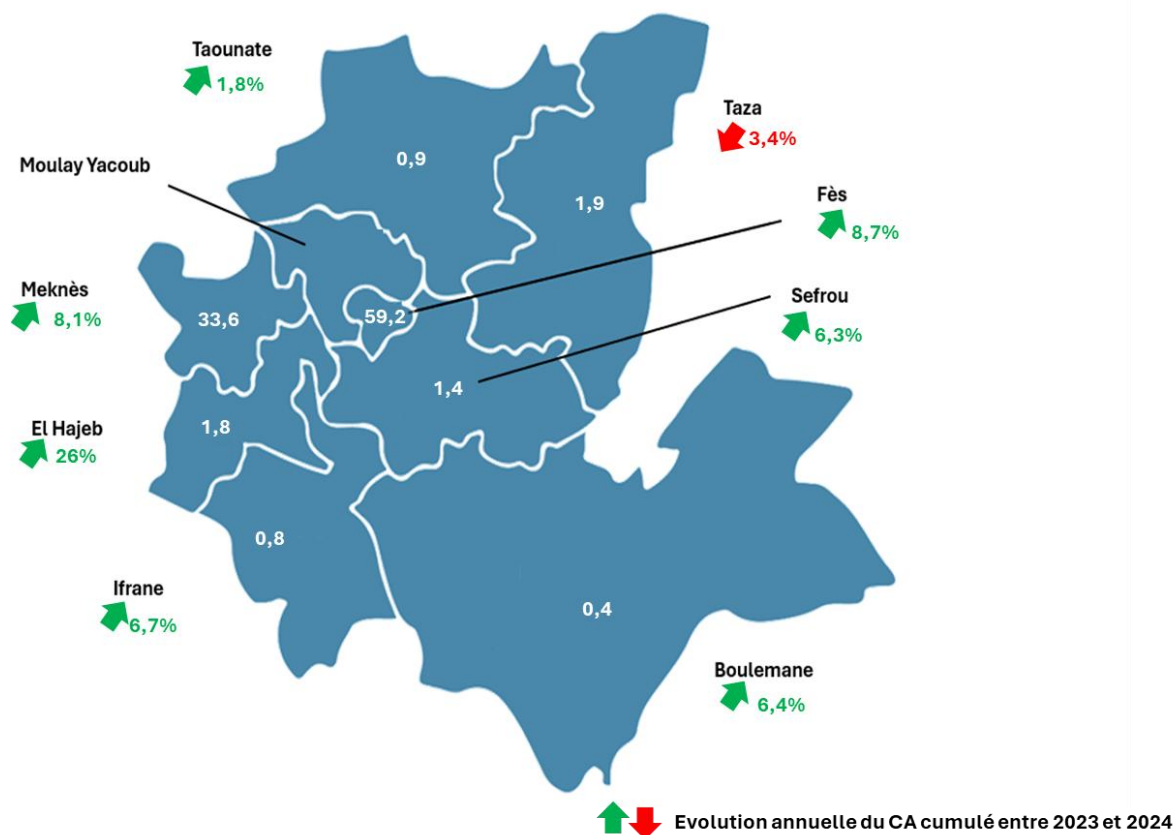
Source : Base des données fournie par la DGI.

La croissance du CA cumulé des EPMA de la région de Fès-Meknès est inégale au plan provincial

L'essentiel de l'activité des EPMA de la région de Fès-Meknès reste concentré dans la préfecture de Fès, qui représente 59,2% du CA cumulé régional en 2024, enregistrant une hausse de 0,2 point par rapport à 2023. En deuxième position, figure la préfecture de Meknès avec une part de 33,6% en progression de 8,1%.

La province d'El Hajeb enregistre la progression la plus marquée en 2024, avec une hausse de 26%.

Graphique 8- Répartition en 2024 en % et évolution du CA cumulé des EPMA par province



Source : Base des données fournie par la DGI.

Tableau 9- Répartition et évolution annuelle du CA cumulé des EPMA par province

Province	2023		2024		Évolution du CA cumulé en %
	CA cumulé en MMDH	Part en %	CA cumulé en MMDH	Part en %	
Fès	52,8	59,0	57,4	59,2	8,7
Meknès	30,2	33,7	32,6	33,6	8,1
Taza	1,9	2,2	1,9	1,9	-3,4
El Hajeb	1,4	1,5	1,7	1,8	26,0
Sefrou	1,3	1,4	1,4	1,4	6,3
Taounate	0,8	0,9	0,9	0,9	1,8
Ifrane	0,8	0,8	0,8	0,8	6,7
Boulemane	0,3	0,4	0,3	0,4	6,4
Total	89,5	100	97,0	100	

Source : Base des données fournie par la DGI.

Près de 81% du CA cumulé des EPMA est concentré dans trois secteurs d'activité

En 2024, trois secteurs concentrent 80,8% du CA cumulé des EPMA de la région de Fès-Meknès. Ainsi, le « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » reste en tête avec une part de 36,6%, malgré un léger repli de 0,2 point par rapport à 2023. Il est suivi par l'« industrie manufacturière », qui recule de 0,3 point pour atteindre 26,9% et par la « construction » dont la contribution s'élève à 17,3%, en hausse de 0,2 point.

Le secteur de la « santé humaine et action sociale » enregistre la progression la plus marquée avec une croissance de 25,6% de son CA. Sa part passe ainsi de 1,2% à 1,4% en 2024.

Tableau 10- Répartition et évolution annuelle du CA cumulé des EPMA par section d'activités

Section d'activités	2023		2024		Évolution du CA cumulé en %
	CA cumulé en MMDH	Part en %	CA cumulé en MMDH	Part en %	
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	33,0	36,8	35,5	36,6	7,7
Industrie manufacturière	24,3	27,2	26,1	26,9	7,3
Construction	15,3	17,1	16,8	17,3	10,0
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3,6	4,0	3,7	3,8	4,2
Activités de services administratifs et de soutien	2,7	3,0	3,1	3,2	13,1
Transports et entreposage	1,9	2,2	2,1	2,2	10,2
Agriculture, sylviculture et pêche	1,4	1,6	1,7	1,7	15,6
Enseignement	1,4	1,6	1,5	1,6	8,6
Santé humaine et action sociale	1,1	1,2	1,4	1,4	25,6
Hébergement et restauration	1,2	1,4	1,2	1,3	0,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,0	1,1	1,1	1,1	8,1
Information et communication	0,7	0,8	0,8	0,8	13,6
Activités immobilières	0,9	1,0	0,7	0,7	-16,4
Autres	1,0	1,1	1,3	1,3	27,1
Total	89,5	100	97,0	100	

Source : Base des données fournie par la DGI.

Tableau 11- Répartition du CA cumulé par secteur (secondaire et tertiaire)

Section d'activités	2023	2024	Variation (en points) 2024-2023
Secondaire	49,7	49,8	0,1
Industrie manufacturière	27,6	27,4	-0,2
Construction	17,3	17,6	0,3
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	4,1	3,9	-0,2
Industries extractives	0,5	0,7	0,2
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,2	0,2	0,0
Tertiaire	50,3	50,2	-0,1
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	37,4	37,2	-0,2
Activités de services administratifs et de soutien	3,1	3,2	0,1
Transports et entreposage	2,2	2,2	0,0
Enseignement	1,6	1,6	0,0
Santé humaine et action sociale	1,2	1,4	0,2
Hébergement et restauration	1,4	1,3	-0,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,1	1,1	0,0
Information et communication	0,8	0,9	0,1
Activités immobilières	1,0	0,8	-0,2
Autres activités de services	0,2	0,2	0,0
Arts, spectacles et activités récréatives	0,2	0,2	0,0
Autres	0,1	0,1	0,0
Total	100	100	

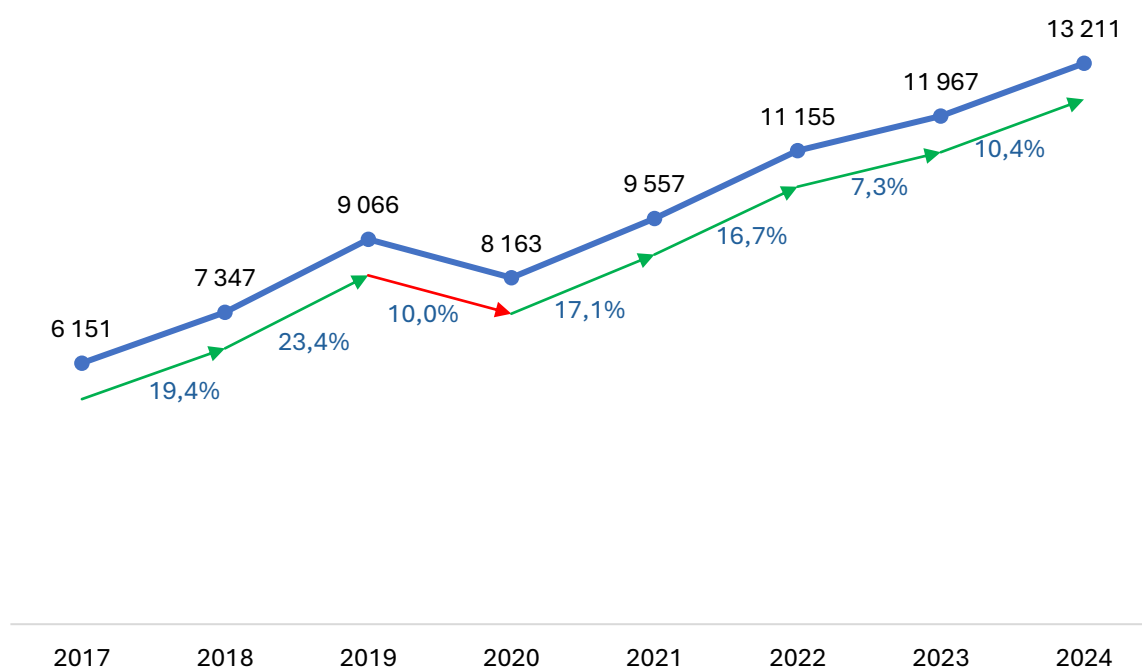
Source : Base des données fournie par la DGI.

2.2 Chiffre d'affaires à l'export des Entreprises Personnes Morales Actives

Le chiffre d'affaires à l'export (CA à l'export) a rebondi de 10,4% en 2024, après une croissance modérée en 2023

Après une contraction de 10% en 2020, liée à la crise sanitaire, le CA à l'export des EPMA a enregistré un rebond marqué en 2021 avec une hausse de 17,1%, suivi d'une croissance soutenue en 2022 de 16,7%. La dynamique s'est ensuite modérée, en 2023, à 7,3%, avant de s'accélérer davantage en 2024 à 10,4%.

Graphique 9- Évolution du CA à l'export cumulé en MDH entre 2017 et 2024



Source : Base des données fournie par la DGI.

Le CA à l'export des GE a augmenté en 2024

Le CA à l'export des EPMA de la région de Fès-Meknès est réalisé pour près de 63% par les GE, les parts des ME, PE et TPE étant limitées à respectivement 17,8%, 13% et 3,9%.

Les ME ayant réalisé la hausse la plus importante de 30,8% entre 2023 et 2024, contre une baisse de 8,8% pour les PE.

Tableau 12- Répartition et évolution annuelle du CA à l'export cumulé des EPMA par catégorie d'entreprises

Catégorie d'entreprises	2023		2024		Évolution du CA à l'export cumulé en %
	CA à l'export cumulé en MDH	Part en %	CA à l'export cumulé en MDH	Part en %	
Micro [0,3]	325	2,7	322	2,5	-0,9
[0,1]	110	0,9	113	0,9	2,7
]1,3]	215	1,8	209	1,6	-2,8
TPE]3,10]	481	4,0	516	3,9	7,3
PE]10,50]	1 884	15,7	1 719	13,0	-8,8
ME]50,175]	1 797	15,0	2 351	17,8	30,8
GE>175	7 480	62,5	8 303	62,8	11,0
Total	11 967	100	13 211	100	

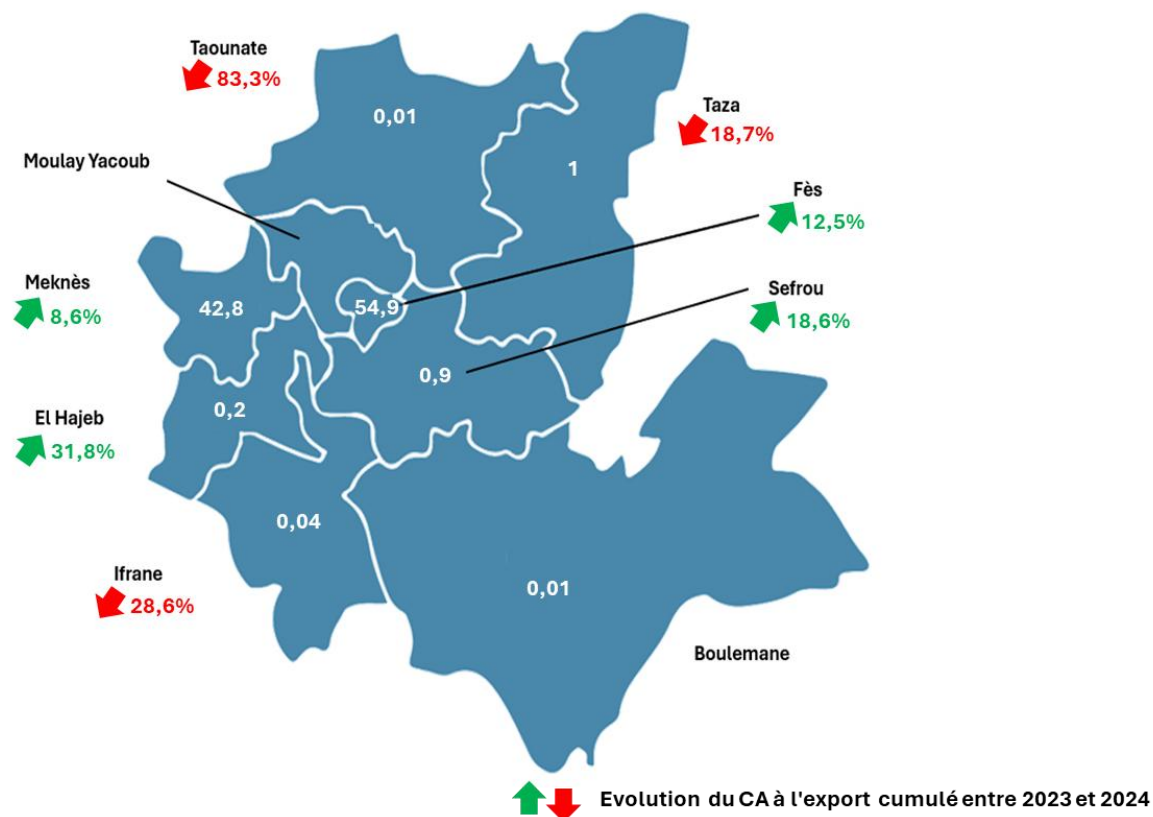
Source : Base des données fournie par la DGI.

La préfecture de Fès reste le principal pôle exportateur

La grande majorité du CA à l'export des EPMA reste concentrée dans les deux préfectures de Fès et de Meknès, avec une prédominance notable de la province de Fès, qui représente près de 55% du total du CA à l'export en 2024, en hausse d'un point par rapport à 2023.

La province de El Hajeb enregistre la progression la plus marquée, avec une hausse de 31,8%. À l'inverse, certaines provinces connaissent une contraction significative, notamment, Ifrane avec une baisse de 28,6% et Taza avec une baisse de 18,7%, dont les parts demeurent marginales dans la structure du CA à l'export des EPMA.

Graphique 10- Répartition en 2024 en % et évolution du CA à l'export cumulé des EPMA par province



Source : Base des données fournie par la DGI.

Tableau 13 - Répartition et évolution annuelle du CA à l'export cumulé des EPMA par province

Province	2023		2024		Évolution du CA à l'export cumulé en %
	CA à l'export cumulé en MDH	Part en %	CA à l'export cumulé en MDH	Part en %	
Fès	6 451	53,9	7 259	54,9	12,5
Meknès	5 213	43,5	5 660	42,8	8,6
Taza	166	1,4	135	1,0	-18,7
Sefrou	102	0,8	121	0,9	18,6
El Hajeb	22	0,2	29	0,2	31,8
Ifrane	7	0,1	5	0,04	-28,6
Boulemane	-	0,0	1	0,01	-
Taounate	6	0,1	1	0,01	-83,3
Total	11 967	100	13 211	100	

Source : Base des données fournie par la DGI.

L'« industrie manufacturière » est le 1^{er} secteur exportateur des EPMA

L'« industrie manufacturière » est le principal secteur exportateur, avec un total de 8,5 milliards de dirhams, représentant 64% du total du CA cumulé à l'export, contre 64,4% en 2023, malgré une hausse de 9,9%.

Le secteur du « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles », vient en deuxième position avec un CA à l'export de 1,4 milliard de dirhams en 2024, en baisse de 5,1% par rapport à 2023, portant sa part de 12,4% à 10,7%.

La « production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné » enregistre la hausse la plus importante, avec une croissance de 26,9%, faisant passer sa part de 4,7% à 5,4%.

Tableau 14- Répartition et évolution annuelle du CA à l'export cumulé des EPMA par section d'activités

Section d'activités	2023		2024		Évolution du CA à l'export cumulé en %
	CA à l'export cumulé en MDH	Part en %	CA à l'export cumulé en MDH	Part en %	
Industrie manufacturière	7 701	64,4	8 461	64,0	9,9
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1 484	12,4	1 408	10,7	-5,1
Activités de services administratifs et de soutien	1 216	10,2	1 363	10,3	12,1
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	566	4,7	718	5,4	26,9
Information et communication	613	5,1	695	5,3	13,4
Construction	53	0,4	225	1,7	-
Transports et entreposage	112	0,9	136	1,0	21,4
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	117	1,0	135	1,0	15,4
Hébergement et restauration	61	0,5	57	0,4	-6,6
Autres	44	0,3	13	0,1	-70,5
Total	11 967	100	13 211	100	

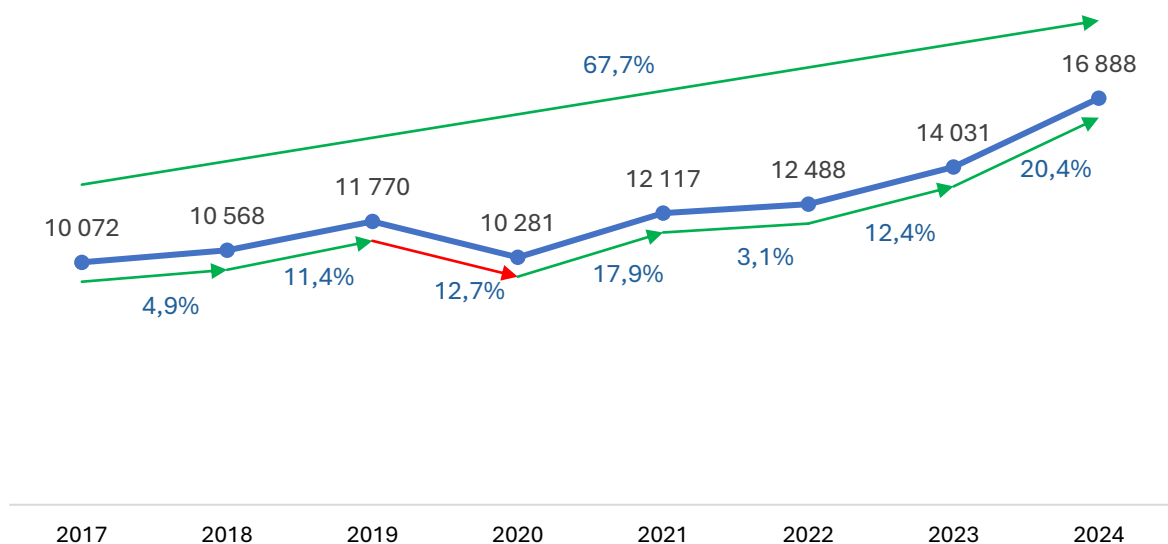
Source : Base des données fournie par la DGI.

2.3 Valeur ajoutée des Entreprises Personnes Morales Actives

La valeur ajoutée des EPMA de la région de Fès-Meknès s'est établie à 16,9 milliards de dirhams en 2024, en hausse de 20,4% par rapport à 2023

Après sa chute en 2020 en raison de la crise sanitaire, la VA a enregistré un rebond en 2021 (+17,9%), traduisant une forte reprise de l'activité. Cette progression s'est ensuite modérée en 2022 (+3,1%), avant de s'accélérer de nouveau en 2023 (+12,4%) et de rebondir à nouveau en 2024 avec une hausse de 20,4%, portant la VA à 16 888 millions de dirhams (cf. graphique 11).

Graphique 11 - Évolution de la VA cumulée des EPMA en MDH entre 2017 et 2024



Source : Base des données fournie par la DGI.

La VA des GE s'est renforcée

L'analyse de la VA cumulée par catégorie d'entreprises montre que la prédominance des TPME s'est affaiblie, leur part dans le total de la VA cumulée des EPMA de la région étant passée de 61,6% en 2023 à 59,1% en 2024, malgré une progression de leur VA de 15,5%.

Sur la même période, la part des GE a progressé de 38,4% à 40,9%, suite à une hausse annuelle de leur VA de 28,2%.

Tableau 15- Répartition et évolution annuelle de la VA cumulée des EPMA par catégorie d'entreprises

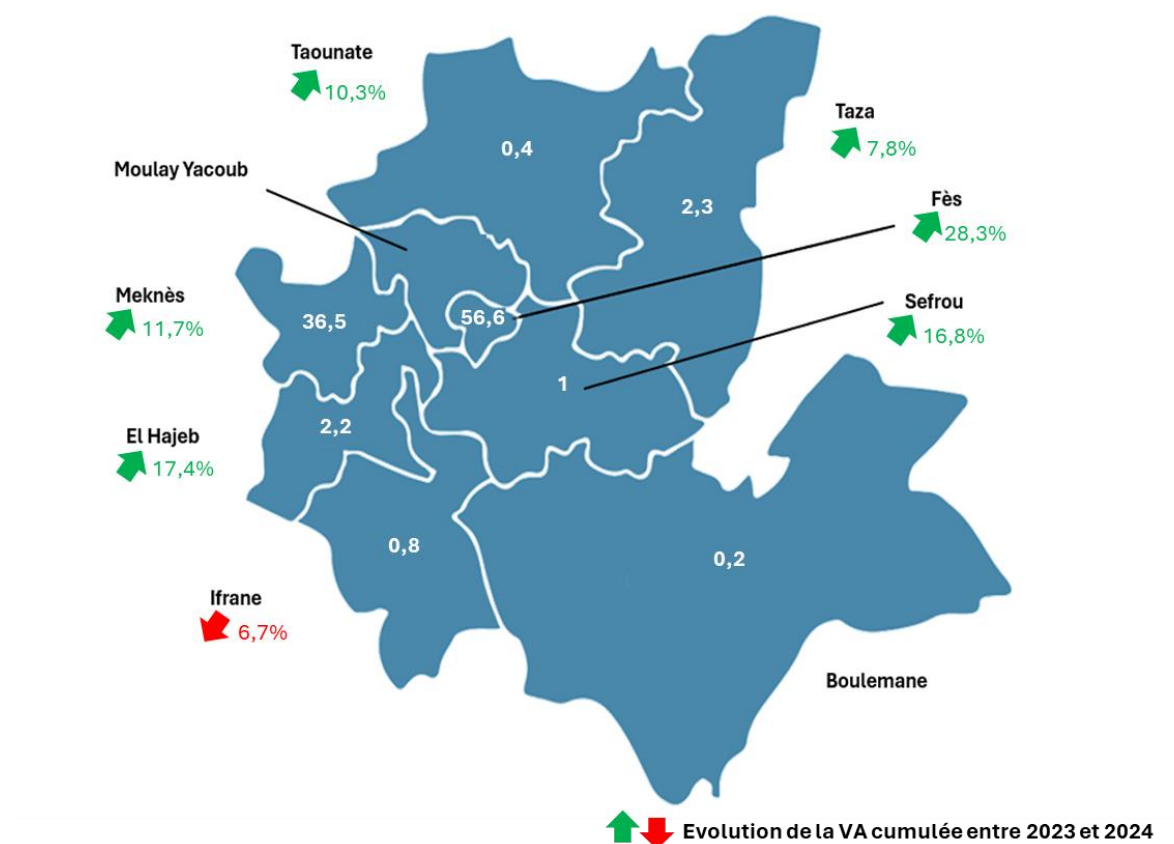
Catégorie d'entreprises	2023		2024		Évolution de la VA cumulée en %
	VA cumulée en MDH	Part en %	VA cumulée en MDH	Part en %	
Micro [0,3]	1 703	12,1	1 731	10,2	1,6
TPE]3,10]	2 109	15,0	2 364	14,0	12,1
PE]10,50]	3 558	25,4	3 793	22,5	6,6
ME]50,175]	1 269	9,0	2 088	12,4	64,5
GE>175	5 392	38,4	6 912	40,9	28,2
Total	14 031	100	16 888	100	

Source : Base des données fournie par la DGI.

La préfecture de Fès enregistre la hausse la plus marquée de la VA des EPMA

L'essentiel de l'activité des EPMA de la région de Fès-Meknès demeure fortement concentré dans la préfecture de Fès, qui capte 56,6% de la VA cumulée en 2024, enregistrant une hausse de 3,5 points par rapport à 2023. En deuxième position, figure la préfecture de Meknès avec une part de 36,5% et une progression de 11,7%.

Graphique 12- Répartition en 2024 en % et évolution de la VA cumulée des EPMA par province



Source : Base des données fournie par la DGI.

Tableau 16- Répartition et évolution annuelle de la VA cumulée des EPMA par province

Province	2023		2024		Évolution de la VA cumulée en %
	VA cumulée en MDH	Part en %	VA cumulée en MDH	Part en %	
Fès	7 446	53,1	9 555	56,6	28,3
Meknès	5 515	39,3	6 159	36,5	11,7
Taza	359	2,5	387	2,3	7,8
El Hajeb	316	2,2	371	2,2	17,4
Sefrou	149	1,1	174	1,0	16,8
Ifrane	150	1,1	140	0,8	-6,7
Taounate	58	0,4	64	0,4	10,3
Boulemane	38	0,3	38	0,2	0,0
Total	14 031	100	16 888	100	

Source : Base des données fournie par la DGI.

Trois secteurs continuent de concentrer près de 59% de la VA des EPMA en 2024

En 2024, la VA cumulée des EPMA provient de trois principaux secteurs, l' « industrie manufacturière » (28,1%), le « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » (16,8%) et la « construction » (14%). Ensemble, ils concentrent 58,9% de la VA, en progression de 23,2% par rapport à 2023.

Par ailleurs, le « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » a enregistré la plus forte hausse (+49,3%).

Tableau 17- Répartition et évolution annuelle de la VA cumulée des EPMA par section d'activités

Section d'activités	2023		2024		Évolution de la VA cumulée en %
	VA cumulée en MDH	Part en %	VA cumulée en MDH	Part en %	
Industrie manufacturière	4 164	29,7	4 752	28,1	14,1
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1 897	13,5	2 833	16,8	49,3
Construction	2 010	14,3	2 360	14,0	17,4
Activités de services administratifs et de soutien	1 633	11,6	1 869	11,1	14,5
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1 187	8,5	1 156	6,9	-2,6
Enseignement	787	5,6	818	4,8	3,9
Information et communication	489	3,5	573	3,4	17,2
Hébergement et restauration	527	3,8	516	3,1	-2,1
Santé humaine et action sociale	337	2,4	474	2,8	40,7
Agriculture, sylviculture et pêche	57	0,4	447	2,7	-
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	320	2,3	359	2,1	12,2
Transports et entreposage	218	1,6	278	1,6	27,5
Activités immobilières	214	1,5	221	1,3	3,3
Industries extractives	69	0,5	91	0,5	31,9
Autres	122	0,8	141	0,8	15,6
Total	14 031	100	16 888	100	

Source : Base des données fournie par la DGI.

Tableau 18- Répartition de la VA cumulée par secteur (secondaire et tertiaire)

Section d'activités	2023		2024		Variation (en points) 2024-2023
	VA cumulée en MDH	Part en %	VA cumulée en MDH	Part en %	
Secondaire	7 460	53,4	8 411	51,2	-2,2
Industrie manufacturière	4 164	29,8	4 752	28,9	-0,9
Construction	2 010	14,4	2 360	14,4	0,0
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1 187	8,5	1 156	7,0	-1,5
Industries extractives	69	0,5	91	0,6	0,1
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	30	0,2	52	0,3	0,1
Tertiaire	6 514	46,6	8 030	48,8	2,2
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1 897	13,6	2 833	17,2	3,6
Activités de services administratifs et de soutien	1 633	11,7	1 869	11,4	-0,3
Enseignement	787	5,6	818	5,0	-0,6
Information et communication	489	3,5	573	3,5	0,0
Hébergement et restauration	527	3,8	516	3,1	-0,7
Santé humaine et action sociale	337	2,4	474	2,9	0,5
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	320	2,3	359	2,2	-0,1
Transports et entreposage	218	1,6	278	1,7	0,1
Activités immobilières	214	1,5	221	1,3	-0,2
Autres activités de services	57	0,4	55	0,3	-0,1
Autres	35	0,2	34	0,2	0,0
Total	13 974	100	16 441	100	

Source : Base des données fournie par la DGI.

3. Emplois des entreprises

Ce chapitre présente des indicateurs sur l'emploi des entreprises personnes morales et physiques déclarantes à la CNSS dans la région de Fès-Meknès selon différents axes d'analyses.

Une section spécifique est dédiée à l'analyse de l'emploi en fonction du genre.

3.1 Analyse des emplois et des affiliations à la CNSS (2023-2024)

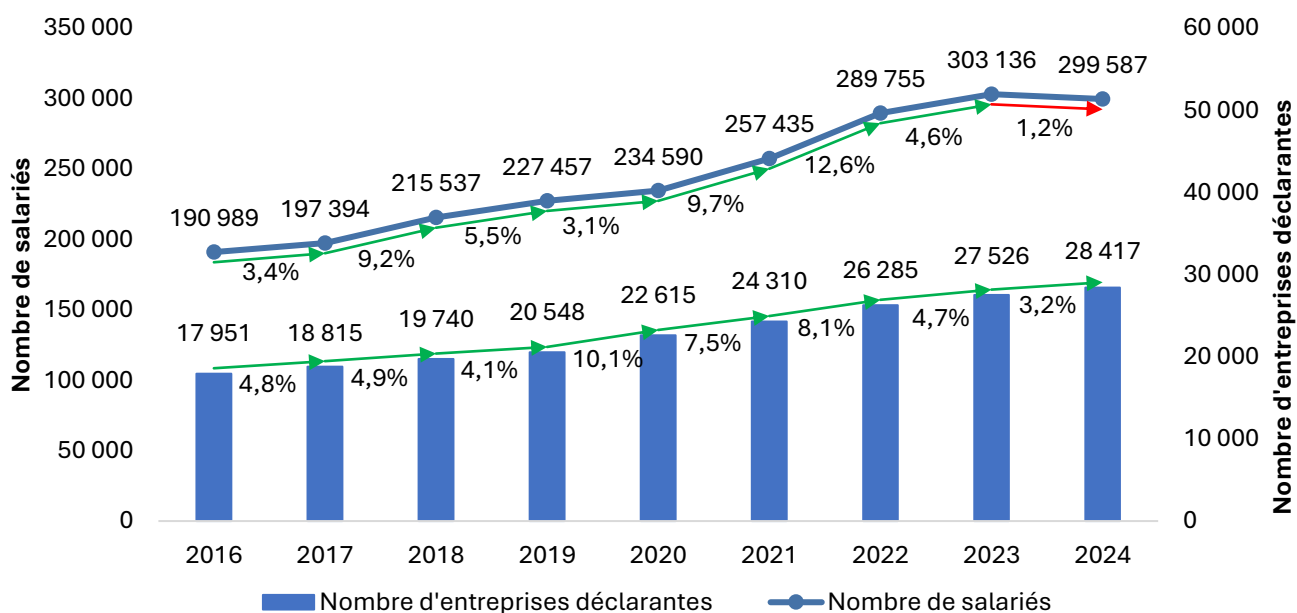
Cette section présente des indicateurs relatifs aux affiliations des entreprises à la CNSS et aux emplois déclarés à cet organisme selon les axes suivants : géographique, section d'activités, classe d'effectifs, catégorie d'entreprises, classe d'âge, tranche de salaires et tranches d'âge des salariés.

Les emplois déclarés à la CNSS en 2024 ont totalisé 299 587, soit une baisse annuelle de 1,2%, après une hausse de 4,6% l'année précédente (cf. graphique 13).

Le nombre total d'Entreprises Personnes Morales et Physiques Actives déclarantes a atteint 28 417⁶, soit une croissance annuelle de 3,2%.

⁶ Comprenant 20 973 EPMA et 7 444 EPPA.

Graphique 13 - Évolution du nombre des entreprises déclarantes et leurs emplois déclarés à la CNSS⁷



Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

La préfecture de Fès continue à occuper la première position en termes d'emplois déclarés à la CNSS, tandis que toutes les provinces enregistrent un repli.

La répartition provinciale des entreprises déclarantes à la CNSS révèle qu'en 2024, la province de Moulay Yacoub enregistre la progression la plus marquée, avec une hausse de 49,5%, tout en gardant sa position au niveau régional, avec une part de 0,6%. Les autres provinces ont enregistré une évolution annuelle positive, à l'exception de Taounate et de Boulemane, qui enregistrent des baisses respectives de 5,4% et 1,3% (cf. tableau 19).

Pour ce qui est de l'emploi, la préfecture de Fès a vu sa part dans le total des emplois déclarés augmenter de 2,3 points à 51,2% en 2024, soit une hausse annuelle de 3,6%. En revanche, toutes les autres provinces ont enregistré des replis des emplois déclarés à la CNSS (cf. tableau 20).

Il convient de souligner que la préfecture de Fès renforce sa position régionale de moteur économique en termes d'entreprises déclarantes et d'emplois déclarés, avec des parts respectives de 44,3% et 51,2%, contre de 44,2% et 48,9% un an plus tôt.

⁷ Ces chiffres peuvent différer légèrement de ceux des rapports précédents, en raison de leur actualisation.

Tableau 19 - Répartition et évolution annuelle du nombre d'entreprises déclarantes à la CNSS par province

Province	Parts en %		Évolution des entreprises en %
	2023	2024	
Fès	44,2	44,3	3,3
Meknès	31,5	31,6	3,4
Taza	8,2	8,0	1,2
Ifrane	3,9	3,8	2,6
Sefrou	3,9	3,8	1,1
El Hajeb	3,2	3,5	14,1
Taounate	2,7	2,5	-5,4
Boulemane	2,0	1,9	-1,3
Moulay Yacoub	0,4	0,6	49,5
Total	100	100	

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

Tableau 20 - Répartition et évolution annuelle du nombre d'emploi déclaré à la CNSS par province

Province	Parts en %		Évolution des emplois en %
	2023	2024	
Fès	48,9	51,2	3,6
Meknès	31,6	31,9	-0,3
Taza	6,4	5,8	-10,1
El Hajeb	4,3	3,6	-17,4
Ifrane	2,7	2,2	-17,9
Sefrou	2,2	2,1	-6,6
Boulemane	1,8	1,7	-7,9
Taounate	1,5	0,9	-41,8
Moulay Yacoub	0,6	0,6	-5,0
Total	100	100	

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

Le commerce et la « construction » demeurent les principaux secteurs des entreprises déclarantes, l'« industrie manufacturière » étant le premier employeur

L'examen des entreprises déclarantes à la CNSS par section d'activités montre qu'à l'instar des années précédentes, les secteurs du « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » et de la « construction » demeurent prédominants en 2024, avec des parts respectives de 25,2% et 21,7% (cf. tableau 21).

En ce qui concerne l'emploi⁸ (cf. tableau 22), le secteur de « l'industrie manufacturière » arrive en tête en 2024, avec une part de 22% du total, enregistrant une hausse de 4%. Il devance ainsi le secteur de la « construction » dont la part s'élève à 21,7%, en régression annuelle de 2,7%. Le secteur du « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » conserve sa 3^{ème} position, avec une hausse annuelle de 3,5%.

Le secteur des « autres activités de services » enregistre la baisse la plus importante, tant en nombre d'entreprises déclarantes (-26,2%) qu'en emplois déclarés (-54,5%).

Tableau 21 - Répartition et évolution annuelle des entreprises déclarantes à la CNSS par section d'activités

Section d'activités	Parts en %		Évolution des entreprises en %
	2023	2024	
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	25,5	25,2	2,3
Construction	21,9	21,7	2,6
Hébergement et restauration	9,4	9,6	4,9
Industrie manufacturière	6,7	6,7	4,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	6,1	6,2	5,7
Santé humaine et action sociale	5,9	5,9	2,9
Activités de services administratifs et de soutien	4,6	5,1	13,6
Transports et entreposage	4,2	4,3	6,5
Enseignement	3,7	3,7	4,2
Agriculture, sylviculture et pêche	3,5	3,4	2,5
Autres activités de services	3,2	2,3	-26,2
Activités financières et d'assurance	1,7	2,0	19,9
Information et communication	1,2	1,3	8,4
Autres	2,4	2,6	4,7
Total	100	100	

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

⁸ Il est à noter que ces données n'incluent pas celles du secteur de l' « agriculture, sylviculture et pêche ».

Tableau 22 - Répartition et évolution annuelle non agricole du nombre d'emplois déclarés à la CNSS par section d'activités

Section d'activités	Parts en %		Évolution des emplois en %
	2023	2024	
Industrie manufacturière	21,0	22,0	4,0
Construction	22,1	21,7	-2,7
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	14,5	15,1	3,5
Activités de services administratifs et de soutien	11,5	12,4	7,4
Hébergement et restauration	7,3	7,4	0,7
Enseignement	6,2	6,5	4,7
Santé humaine et action sociale	4,0	3,2	-20,6
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,7	2,7	-1,0
Transports et entreposage	2,5	2,4	-1,0
Autres activités de services	4,0	1,9	-54,5
Information et communication	1,8	1,8	-1,7
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,5	0,9	62,7
Autres	1,9	2,0	2,4
Total	100	100	

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

La répartition des emplois des EPMA au plan sectoriel diffère d'une province à l'autre

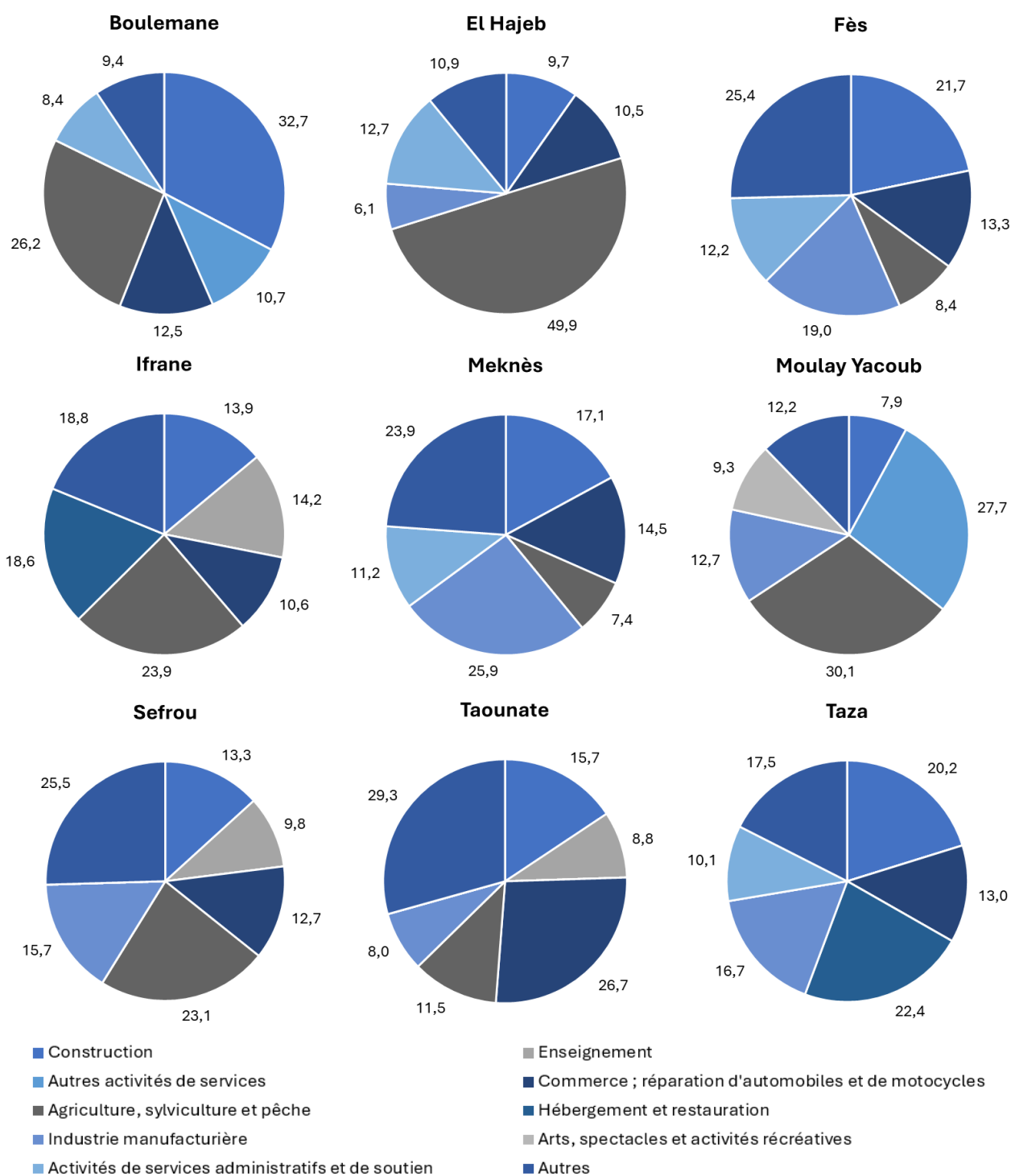
L'analyse croisée de la répartition du nombre d'emplois par section d'activités et par province, en 2024, révèle que le secteur de l'« agriculture, sylviculture et pêche » prédomine dans quatre provinces de la région, à savoir El Hajeb (49,9%), Moulay Yacoub (30,1%), Ifrane (23,9%) et Sefrou (23,1%).

Le secteur de l'« industrie manufacturière » domine dans la préfecture de Meknès (25,9%) (cf. graphique 14).

Quant au secteur de la « construction », il prédomine dans la province de Boulemane (32,7%) et dans la préfecture de Fès (21,7%).

Pour ce qui est des secteurs de l'« hébergement et restauration » et du « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles », ils sont majoritaires respectivement dans les provinces de Taza (22,4%) et de Taounate (26,7%).

Graphique 14 - Répartition des emplois des cinq secteurs clés, au niveau provincial, en 2024 - en %



Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

Les entreprises de moins de 10 salariés représentent 88% du total des entreprises déclarantes

L'analyse par classe d'effectif montre que les entreprises de moins de 10 salariés restent largement majoritaires, représentant 88% de l'effectif total des entreprises déclarantes à la CNSS en 2024, soit une hausse de 1,1 point par rapport à 2023.

La part des entreprises employant entre 11 et 50 salariés a reculé de 0,9 point, passant de 10,3% en 2023 à 9,4% en 2024. Les parts des autres classes d'effectifs comptant plus de 50 salariés sont restées globalement inchangées, entre 2023 et 2024.

Tableau 23 - Répartition et évolution annuelle du nombre d'entreprises déclarantes à la CNSS par classe d'effectifs

Classe d'effectifs	Parts en %		Évolution des entreprises en %
	2023	2024	
[0, 10]	86,9	88,0	4,6
[11, 50]	10,3	9,4	-5,6
[51, 100]	1,5	1,3	-6,7
[101, 500]	1,1	1,0	-6,9
>500	0,2	0,2	4,8
Total	100	100	

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

Les entreprises de plus de 10 ans d'existence concentrent 51,5% des emplois en 2024

L'analyse de la répartition des emplois entre 2023 et 2024 montre que les entreprises de moins de 2 ans ont connu la progression la plus marquée, avec une hausse de 18,5% de leurs emplois déclarés, portant leur part de 4,5% à 5,1% en 2024.

Les entreprises de plus de 10 ans continuent de concentrer la part la plus importante des emplois au niveau régional, avec 51,5% contre 51,8% une année auparavant.

Tableau 24 – Répartition et évolution du nombre d'emplois déclarés à la CNSS par classe d'âge d'entreprises

Classe d'âge	Parts en %		Évolution des emplois en %
	2023	2024	
< 2 ans	4,5	5,1	18,5
[2, 5]	20,2	20,9	8,2
[6, 10]	23,5	22,5	0,1
> 10 ans	51,8	51,5	3,9
Total	100	100	

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

Les TPME ont employé 82,5% de l'effectif total des salariés des EPMA contre 83,2% en 2023

En 2024, les TPME emploient 82,5% des salariés déclarés à la CNSS, en recul de 0,7 point par rapport à 2023. Cette catégorie demeure toutefois prédominante, portée notamment par les microentreprises et les PE, qui représentent respectivement 33% et 23,4% de l'effectif total.

Les GE, pour leur part, emploient 17,5% des salariés en 2024, enregistrant une légère hausse du nombre d'emplois déclarés de 2,8% par rapport à l'année précédente.

Tableau 25 - Répartition et évolution annuelle du nombre d'emplois déclarés à la CNSS par catégorie d'entreprises

Catégorie d'entreprises	Parts en %		Évolution des emplois en %
	2023	2024	
TPME	83,2	82,5	-2
Micro [0,3]	35,3	33,0	-7,6
TPE]3,10]	14,4	13,8	-5,4
PE]10,50]	23,3	23,4	- 0,8
ME]50,175]	10,1	12,3	19,9
GE > 175	16,8	17,5	2,8

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

Les TPME âgées de moins de 5 ans ont déclaré 22% des emplois contre 4% pour les GE

La répartition de l'emploi selon la catégorie et la classe d'âge d'entreprises révèle également que les TPME dont l'ancienneté est inférieure ou égale à 5 ans ont généré 22% du total des emplois déclarés en 2024 contre 22,5% en 2023. Cette proportion est de 4% pour les GE, ce qui représente une hausse de 1,9 point sur la même période (cf. tableau 26).

Tableau 26 - Répartition des emplois déclarés à la CNSS par catégorie d'entreprises et classe d'âge - en %

Année	TPME		GE	
	<=5 ans	>5 ans	<=5 ans	>5 ans
2023	22,5	59,1	2,1	16,3
2024	22,0	59,9	4,0	14,1

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

3.2 Analyse de la masse salariale

La masse salariale déclarée à la CNSS dans la région de Fès-Meknès s'est établie, en 2024, à 9,5 milliards de dirhams, en hausse annuelle de 7,1%, après une hausse de 11,5% en 2023.

L'analyse par section d'activités révèle que le secteur de l' « information et communication » a connu l'augmentation annuelle de la masse salariale la plus importante, s'élevant à 20,2% en 2024, viennent ensuite les secteurs des « activités de services administratifs et de soutien » et des « industries extractives » qui affichent des évolutions respectives de 18% et 10,3%.

Par ailleurs, la section de l' « industrie manufacturière » continue à occuper la première position en termes de contribution à la masse salariale, avec une proportion de 23,8%.

La « construction » passe à la 3^{ième} position, représentant 14,7% de la masse salariale globale, derrière le « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles », qui concentre 15% en 2024. Ces trois premiers secteurs ont généré ensemble 53,5% du total de la masse salariale, en employant 52,7% de l'effectif des salariés déclarés.

Tableau 27 - Répartition et évolution annuelle de la masse salariale par section d'activités

Section d'activités	2023		2024		Évolution de la masse salariale en %
	En MMDH	Part en %	En MMDH	Part en %	
Industrie manufacturière	2,1	23,3	2,2	23,8	9,5
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1,3	15,1	1,4	15,0	6,1
Construction	1,4	15,9	1,4	14,7	-1,0
Activités de services administratifs et de soutien	0,9	10,7	1,1	11,8	18,0
Enseignement	0,6	6,9	0,7	7,0	9,2
Hébergement et restauration	0,5	6,2	0,6	6,2	7,2
Agriculture, sylviculture et pêche	0,5	5,6	0,5	5,6	6,4
Information et communication	0,3	3,4	0,4	3,8	20,2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,3	3,3	0,3	3,4	9,0
Santé humaine et action sociale	0,2	2,7	0,2	2,6	3,7
Transports et entreposage	0,2	2,2	0,2	2,1	1,1
Autres activités de services	0,2	1,8	0,1	1,0	-39,8
Activités financières et d'assurance	0,1	0,9	0,1	0,9	9,2
Industries extractives	0,1	0,8	0,1	0,8	10,3
Autres	0,1	1,2	0,1	1,3	19,8
Total	8,8	100	9,5	100	

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

Hausse de la masse salariale en 2024 touchant toutes les classes d'effectifs d'entreprises

La répartition par classe d'effectifs révèle que la masse salariale des entreprises employant un effectif entre 11 et 50 employés a enregistré une hausse annuelle de 2,5% en 2024, leur part dans la masse salariale totale ayant représenté 18,2%, contre 19% en 2023.

Les entreprises de plus de 500 employés, quant à elles, ont vu leur masse salariale évoluer de 14,4% pour représenter 31,1% de la masse salariale globale (cf. tableau 28).

Tableau 28 - Répartition et évolution annuelle de la masse salariale par classe d'effectifs

Classe d'effectif	2023		2024		Évolution de la masse salariale en %
	En MMDH	Part en %	En MMDH	Part en %	
[0, 10]	1,9	21,3	2,0	21,4	7,7
[11, 50]	1,7	19,0	1,7	18,2	2,5
[51, 100]	0,9	9,9	0,9	9,4	2,0
[101, 500]	1,8	20,7	1,9	19,9	3,1
>500	2,6	29,1	2,9	31,1	14,4
Total	8,8	100	9,5	100	

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

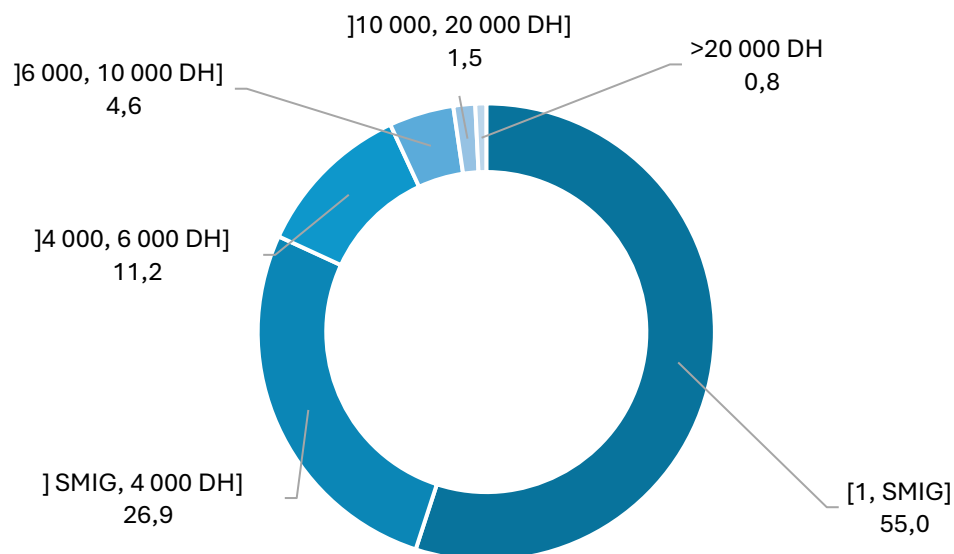
Près de 82% des employés déclarés à la CNSS ont perçu un salaire inférieur à 4 000 DH contre 84,2% en 2023 et 86,3% 2022

La part des employés ayant perçu moins de 4 000 dirhams a diminué de 2,3 points par rapport à 2023 et de 4,4 points depuis 2022, pour s'établir à 81,9% en 2024.

Par ailleurs, 55% des employés ont perçu un salaire n'excédant pas le SMIG en 2024, contre 65,7% en 2023 et 55% en 2022⁹. Quant à la part des employés déclarés ayant un salaire dépassant 20 000 DH, elle reste limitée à 0,8% (cf. graphique 15).

⁹ La hausse observée en 2023 s'explique principalement par les deux revalorisations successives du SMIG (+5% en septembre 2022 puis en septembre 2023), qui ont mécaniquement reclassé une large proportion de salariés auparavant situés dans les tranches intermédiaires vers la catégorie du SMIG. En revanche, la baisse enregistrée en 2024 s'explique par un ajustement progressif des salaires, combiné à l'absence de revalorisation du SMIG durant l'année, ce qui a permis à une partie des salariés de dépasser ce seuil et de se repositionner dans la tranche supérieure]SMIG, 4 000 DH], dont la part est remontée de 18,5% à 26,9%. source : https://www.sgg.gov.ma/BO/AR/3111/2025/BO_7367_Ar.pdf

Graphique 15 - Répartition des emplois déclarés à la CNSS par tranche de salaires en 2024 – en %



Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

Tableau 29- Répartition des emplois par classe d'âge des entreprises et tranche de salaires – en 2024

Classe d'âge	[1, SMIG]] SMIG, 4 000 DH]]4 000, 6 000 DH]]6 000, 10 000 DH]]10 000, 20 000 DH]		>20 000 DH	
	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %	En nombre	En %
<2 ans	7 019	47,5	5 631	38,1	1 378	9,3	441	3,0	165	1,1	137	0,9
[2, 5]	33 834	56,1	15 170	25,1	7 139	11,8	3 077	5,1	792	1,3	337	0,6
[6, 10]	37 650	57,9	16 137	24,8	7 740	11,9	2 469	3,8	744	1,1	286	0,4
>10 ans	77 093	51,7	42 537	28,5	17 242	11,6	7 716	5,2	2 909	2,0	1 554	1,0

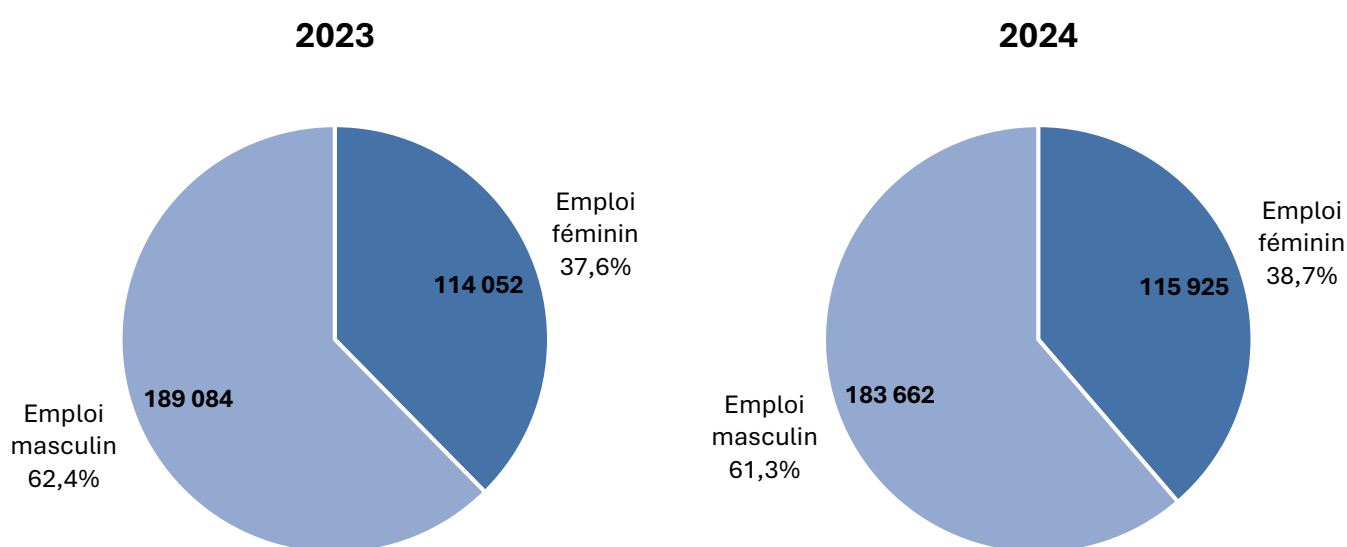
Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

3.3 Emplois par genre

Cette section présente une analyse dans la région de Fès-Meknès, par genre des indicateurs relatifs aux emplois déclarés à la CNSS en 2024, selon les axes suivants : tranche de salaires, provinces, section d'activités et tranche d'âge des salariés.

Cette analyse porte sur un effectif global de 299 587¹⁰ salariés dont 115 925 sont des employées femmes représentant 38,7% du total, en hausse de 1,1 point par rapport à 2023 (cf. graphique 16).

Graphique 16- Répartition des emplois déclarés par genre



Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

A l'instar des années précédentes, les écarts entre les genres sont plus marqués au niveau des bas salaires¹¹

Comme le montre le « tableau 30 », 58,9% du total des employées femmes ont perçu un salaire inférieur au SMIG, contre 52,5% pour les employés hommes. Pour les autres tranches de salaires, la part des employés masculins est supérieure tout en tendant à s'approcher de celle des employés féminins au fur et à mesure que ces tranches de salaires sont plus élevées.

¹⁰ Ce chiffre prend en compte les déclarations répétitives par les entreprises déclarantes à la CNSS.

¹¹ Il s'agit des salaires bruts déclarés à la CNSS.

Tableau 30- Répartition des emplois déclarés par genre et tranches de salaires en 2024

Tranche de salaires	Effectif des emplois		La part en % des emplois		Effectif des emplois féminins		Effectif des emplois masculins	
	En nombre	En part dans le total (en %)	Féminins dans chaque tranche de salaires	Masculins dans chaque tranche de salaires	En nombre	En part dans le total (en %)	En nombre	En part dans le total (en %)
[1, SMIG]	164 771	55,0	41,5	58,5	68 299	58,9	96 472	52,5
] SMIG, 4.000 DH]	80 494	26,9	33,9	66,1	27 303	23,6	53 191	29,0
]4.000, 6.000 DH]	33 657	11,2	39,0	61,0	13 140	11,3	20 517	11,2
]6.000, 10.000 DH]	13 734	4,6	36,4	63,6	5 005	4,3	8 729	4,8
]10.000, 20.000 DH]	4 616	1,5	34,7	65,3	1 600	1,4	3 016	1,6
>20.000 DH	2 315	0,8	25,0	75,0	578	0,5	1 737	0,9
Total	299 587	100	38,7	61,3	115 925	100	183 662	100

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

La proportion d'emplois occupés par des femmes dépasse la moyenne régionale dans la province de Taza et la préfecture de Fès

La répartition provinciale des emplois en 2024 montre qu'avec une hausse de 0,7 points, la province de Taza reste en tête des provinces et préfectures où la part des femmes dans l'effectif déclaré est la plus élevée soit 42%. Elle est suivie par la préfecture de Fès, avec 41,8% (cf. tableau 31).

Tableau 31 - Répartition provinciale des emplois déclarés par genre en 2024

Province	Effectif des emplois		La part en % des emplois		Effectif des emplois féminins		Effectif des emplois masculins	
	En nombre	En %	Féminins dans chaque région	Masculins dans chaque région	En nombre	En part dans le total en %	En nombre	En part dans le total en %
Fès	153 535	51,2	41,8	58,2	64 236	55,4	89 299	48,6
Meknès	95 417	31,8	36,3	63,7	34 648	29,9	60 769	33,1
Taza	17 388	5,9	42,0	58,0	7 299	6,3	10 089	5,4
El Hajeb	10 872	3,6	34,6	65,4	3 760	3,2	7 112	3,9
Sefrou	6 163	2,1	33,1	66,9	2 042	1,8	4 121	2,2
Ifrane	6 662	2,2	29,0	71,0	1 930	1,7	4 732	2,6
Boulemane	5 060	1,7	18,1	81,9	918	0,8	4 142	2,3
Taounate	2 669	0,9	26,9	73,1	717	0,6	1 952	1,1
Moulay Yacoub	1 821	0,6	20,6	79,4	375	0,3	1 446	0,8
Total	299 587	100	38,7	61,3	115 925	100	183 662	100

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

Fès est la préfecture la plus favorable en matière de rémunération féminine

En 2024, la répartition provinciale de l'emploi féminin selon les tranches de salaires confirme la position favorable de la préfecture de Fès. En effet, les femmes qui perçoivent un salaire supérieur à 4 000 DH représentent 20,1%, soit une hausse de 0,7 point par rapport à 2023. Ce niveau dépasse celui observé dans les autres régions, où la proportion varie entre 3,2% et 18,3% en 2024 contre 2,9% et 14% en 2023, témoignant des écarts significatifs en matière de rémunération féminine entre régions.

Du côté des hommes, 20,5% des salariés des préfectures de Fès et Meknès sont rémunérés à plus de 4 000 DH en 2024, contre respectivement 18,7% et 17,9% en 2023.

Tableau 32 - Répartition provinciale des emplois par genre et tranches de salaires en 2024 – en %

Province	Répartition des emplois féminins selon les tranches de salaires						Répartition des emplois masculins selon les tranches de salaires					
	[1, SMIG]]SMIG, 4 000 DH]]4 000, 6 000 DH]]6 000, 10 000 DH]]10 000DH, 20 000 DH]	> 20 000 DH	[1, SMIG]]SMIG, 4 000DH]]4 000, 6 000DH]]6 000, 10 000DH]]10 000DH, 20 000DH]	> 20 000DH
El Hajeb	88,7	8,1	2,1	0,9	0,2	0,03	74,2	19,0	4,0	1,7	0,6	0,5
Taza	82,5	13,5	3,5	0,4	0,1	0,03	66,1	26,0	6,7	0,9	0,2	0,1
Moulay Yacoub	79,5	11,4	5,3	2,7	0,8	0,3	78,6	15,7	4,2	0,7	0,4	0,4
Sefrou	71,8	22,6	3,7	1,5	0,2	0,2	61,5	31,2	5,1	1,7	0,3	0,2
Boulemane	67,4	18,8	9,4	3,3	1,0	0,1	55,4	32,3	8,3	3,2	0,6	0,2
Taounate	64,0	28,9	5,6	1,4	0,1	0,0	59,4	30,0	8,3	1,5	0,6	0,2
Fès	57,7	22,2	11,9	5,8	1,8	0,6	50,6	28,9	11,3	6,0	2,0	1,2
Ifrane	54,7	26,5	8,0	3,4	4,3	3,1	55,8	26,1	10,3	3,2	2,0	2,6
Meknès	51,8	29,9	13,8	3,1	1,0	0,4	48,7	30,8	13,5	4,6	1,6	0,8
	Valeur minimale						Valeur maximale					

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

Les femmes continuent à être majoritaires dans trois secteurs d'activités : la santé humaine et action sociale, l'enseignement et l'industrie manufacturière

Les employés hommes sont majoritaires dans tous les secteurs d'activités, à l'exception de la « santé humaine et action sociale » où la part des employées femmes représente 72,7%, l'« enseignement » où cette part s'établit à 70,3% contre 68,8% en 2023 et l'« industrie manufacturière » où cette part s'établit à 55% contre 55,2% en 2023.

Tableau 33 - Répartition des emplois par genre et section d'activités - 2024

Section d'activités	Effectif des emplois		La part en % des emplois		Effectif des emplois féminins		Effectif des emplois masculins	
	En nombre	En part dans le total (en %)	Féminins dans chaque section d'activités	Masculins dans chaque section d'activités	En nombre	En part dans le total (en %)	En nombre	En part dans le total (en %)
Industrie manufacturière	59 068	19,7	55,0	45,0	32 465	28,0	26 603	14,5
Construction	58 211	19,4	15,3	84,7	8 901	7,7	49 310	26,8
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	40 595	13,6	31,1	68,9	12 632	10,9	27 963	15,2
Activités de services administratifs et de soutien	33 435	11,2	39,5	60,5	13 206	11,4	20 229	11,0
Agriculture, sylviculture et pêche	30 760	10,3	43,3	56,7	13 309	11,5	17 451	9,5
Hébergement et restauration	19 895	6,6	35,6	64,4	7 079	6,1	12 816	7,0
Enseignement	17 593	5,9	70,3	29,7	12 370	10,7	5 223	2,8
Santé humaine et action sociale	8 663	2,9	72,7	27,3	6 300	5,4	2 363	1,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	7 192	2,4	42,4	57,6	3 053	2,6	4 139	2,3
Transports et entreposage	6 578	2,2	8,0	92,0	527	0,5	6 051	3,3
Autres activités de services	4 985	1,7	41,1	58,9	2 047	1,8	2 938	1,6
Information et communication	4 726	1,6	45,6	54,4	2 153	1,9	2 573	1,4
Autres	7 886	2,6	23,9	76,1	1 883	1,6	6 003	3,3
Total	299 587	100	38,7	61,3	115 925	100	183 662	100

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

46,4% des salariés âgés de moins de 25 ans sont des femmes contre 53,6% pour les hommes

L'analyse des emplois par genre et par tranche d'âge des salariés montre que la part des femmes diminue avec l'âge. Cette part est la plus élevée chez les moins de 25 ans (46,4%) et dans la tranche 25 et 35 ans (43%). Elle décroît progressivement jusqu'à la tranche des salariés de 60 ans et plus avec (30,7%). Pour ce qui est des salariés hommes, leur part augmente avec l'âge. Elle est la plus faible chez les moins de 25 ans (53,6%) et dans la tranche des [25-35[ans (57%), avant de progresser dans autres les tranches d'âge pour atteindre un maximum dans la tranche des salariés âgés de 60 ans et plus avec 69,3%.

Tableau 34 - Répartition des emplois par genre et tranches d'âge des salariés - 2024

Tranche d'âge des salariés	Effectif des emplois		La part en % des emplois		Effectif des emplois féminins		Effectif des emplois masculins	
	En nombre	En part dans le total(en%)	Féminins dans chaque tranche d'âge	Masculins dans chaque tranche d'âge	En nombre	En part dans le total en%	En nombre	En part dans le total en%
Inf 25	30 856	10,3	46,4	53,6	14 305	12,3	16 551	9,0
[25-35[85 527	28,5	43,0	57,0	36 749	31,7	48 778	26,6
[35-45[85 965	28,7	37,4	62,6	32 180	27,8	53 785	29,3
[45-55[68 470	22,9	34,5	65,5	23 610	20,4	44 860	24,4
[55-60[21 842	7,3	31,8	68,2	6 953	6,0	14 889	8,1
>=60 ans	6 927	2,3	30,7	69,3	2 128	1,8	4 799	2,6
Total	299 587	100	38,7	61,3	115 925	100	183 662	100

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al-Maghrib.

4. État des lieux de l'entrepreneuriat féminin dans les EPMA

L'examen des données de 30 281¹² EPMA au titre de 2024, pour lesquelles le genre a été identifié par l'Observatoire, a fait ressortir que 4 346 entreprises sont dirigées par des femmes, soit une hausse de 4,2% par rapport à 2023. Malgré cette amélioration, leur part s'est légèrement accrue passant d'environ 13% à 14%.

Cette section présente l'indicateur démographique de l'« entrepreneuriat féminin¹³» relatif à ces entreprises, selon trois axes : la province, la classe d'âge de l'entreprise et la section d'activités.

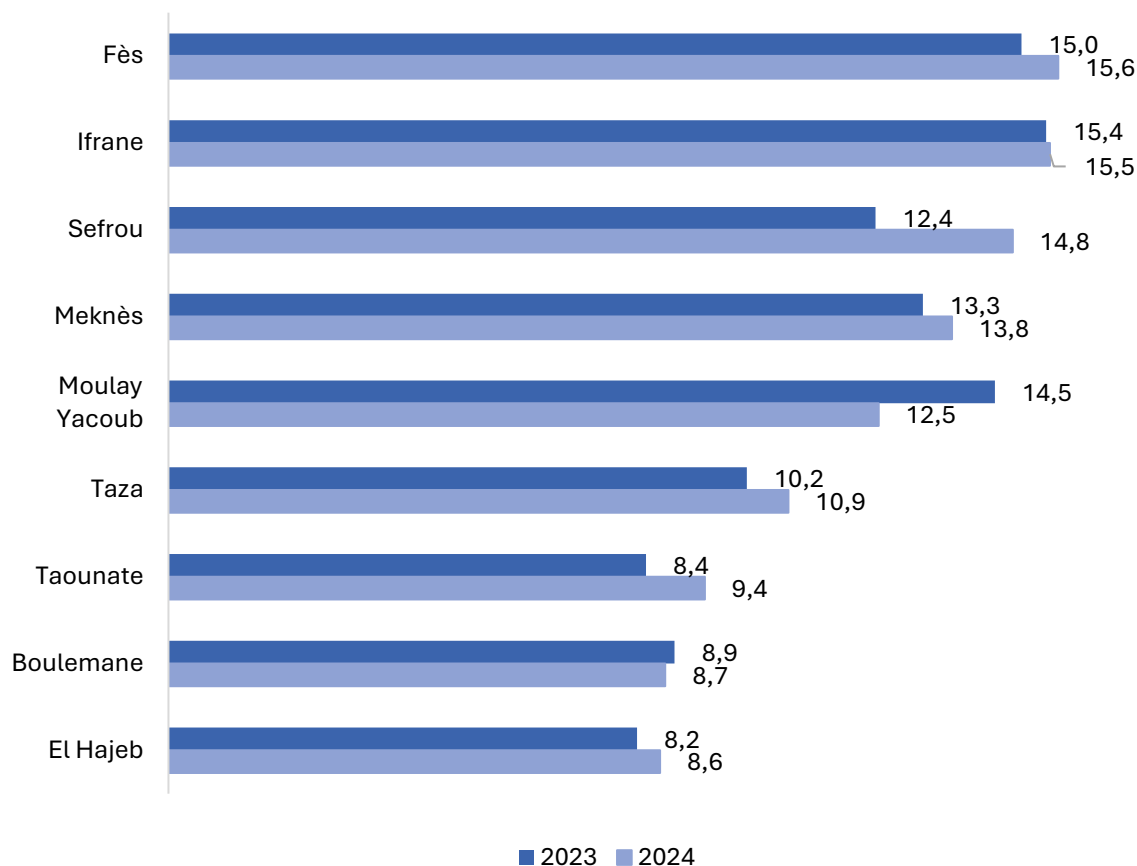
Une préfecture et deux provinces enregistrent un niveau d'entrepreneuriat féminin supérieur à la moyenne régionale.

L'analyse par province fait ressortir que dans la préfecture de Fès, 15,6% des EPMA sont dirigées par des femmes, soit la part la plus élevée en 2024. Ces proportions sont de 15,5% et 14,8% dans les provinces d'Ifrane et de Sefrou respectivement (cf. graphique 17).

¹² Ce chiffre provient de la base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce, ainsi que Bank Al-Maghrib.

¹³ Cet indicateur représente la part des entreprises dirigées par des femmes dans la population des 30 281 entreprises dont le genre du dirigeant a été identifié.

Graphique 17 - Évolution annuelle de la part de l'entrepreneuriat féminin par province – en %

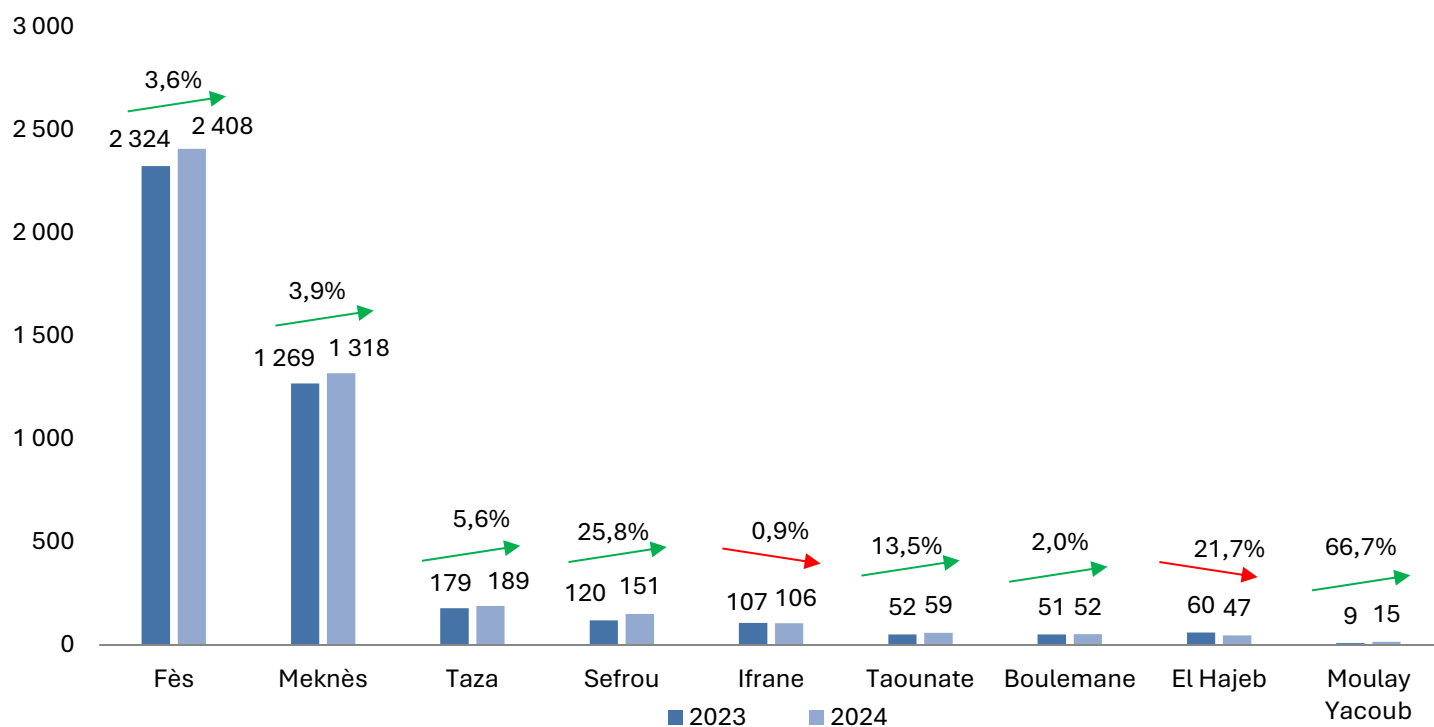


Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al Maghrib.

Une tendance à la hausse du nombre d'entreprises dirigées par des femmes est observée dans l'ensemble des provinces et préfectures à l'exception d'El Hajeb et d'Ifran

Toutes les provinces et préfectures ont connu une progression du nombre d'entreprises dirigées par des femmes, à l'exception d'El Hajeb et d'Ifran avec des baisses respectives de 21,7% et 0,9%. La province de Moulay Yacoub enregistre la hausse la plus forte (66,7%), suivie de Sefrou (25,8%) et de Taounate (13,5%) (cf. graphique 18).

Graphique 18 - Évolution annuelle du nombre des entreprises dirigées par des femmes par province

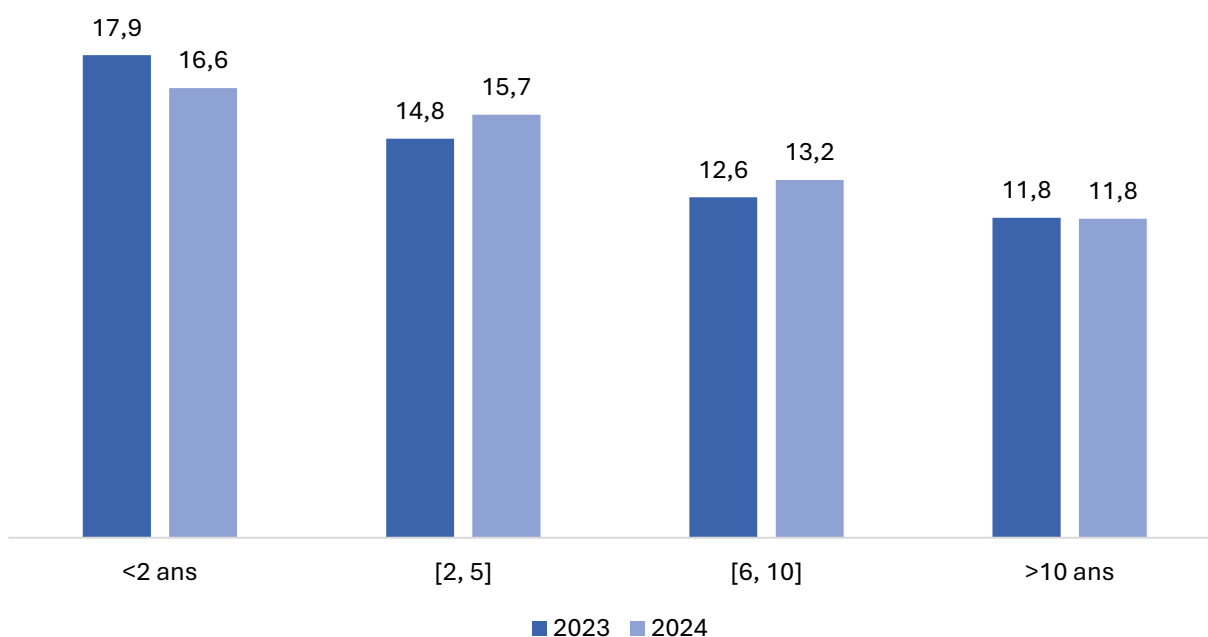


Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al Maghrib.

L'entrepreneuriat féminin continue à être relativement plus développé dans les entreprises en démarrage

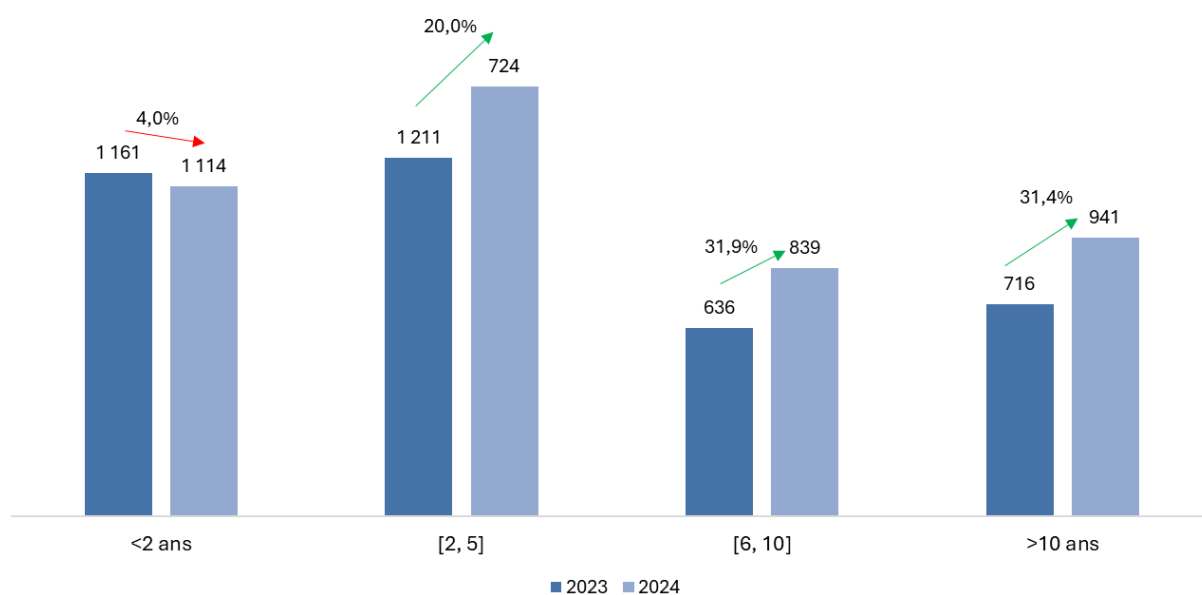
L'analyse selon la classe d'âge des entreprises met en évidence qu'en 2024, la part de l'entrepreneuriat féminin s'est établie à 16,6% dans l'effectif des EPMA de moins de 2 ans, enregistrant une baisse de 1,3 point par rapport à 2023, suivies des entreprises âgées entre 2 et 5 ans, avec une proportion de 15,7%. En revanche, cette part est limitée à 11,8% dans les entreprises âgées de plus de 10 ans, en stagnation, bien que leur nombre ait augmenté de 31,4% par rapport à 2023(cf. graphique 19 et graphique 20).

Graphique 19 - Évolution annuelle de la part de l'entrepreneuriat féminin par classe d'âge de l'entreprise – en %



Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al Maghrib.

Graphique 20 - Évolution annuelle du nombre d'entreprises dirigées par des femmes par classe d'âge de l'entreprise - en %



Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al Maghrib.

Au plan sectoriel, les entreprises dirigées par des femmes sont plus nombreuses dans la « santé humaine et action sociale », les « autres activités de services » et l'«enseignement»

L'analyse sectorielle fait ressortir que l'entrepreneuriat féminin a représenté, en 2024, une part de 50% dans la section de la « santé humaine et action sociale ». Elle est suivie par les « autres activités de services » ¹⁴(47,5%), avec une hausse de 10,2% par rapport à 2023 et l'« enseignement » (31%) avec une hausse de 10,6%. Les entreprises dirigées par des femmes relevant de ces 3 sections représentent uniquement 11,9% de l'effectif total des EPMA dirigées par des femmes.

En revanche, les secteurs de la « production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné », de la « construction » et des « industries extractives » affichent des parts plus limitées, s'établissant respectivement à 7,9% et 7,3% chacun (cf. tableau 35).

Tableau 35 - Part des EPMA dirigées par des femmes dans l'effectif total des entreprises par section d'activités

Section d'activités	Part des EPMA dirigées par des femmes		Évolution annuelle du nombre d'EPMA dirigées par des femmes
	2023	2024	
Santé humaine et action sociale	42,6	50,0	42,1
Autres activités de services	42,3	47,5	10,2
Enseignement	28,5	31,0	10,6
Activités financières et d'assurance	28,6	29,3	22,1
Arts, spectacles et activités récréatives	27,5	24,6	-19,6
Activités de services administratifs et de soutien	22,7	22,8	9,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	19,8	19,5	-4,9
Information et communication	15,5	18,0	13,3
Activités immobilières	16,3	17,4	-16,0
Hébergement et restauration	16,9	15,9	-10,9
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	15,2	15,7	-2,0
Industrie manufacturière	11,8	12,8	4,9
Agriculture, sylviculture et pêche	12,0	12,0	46,9
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	14,2	11,1	3,3
Transports et entreposage	6,9	8,0	30,7
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	7,3	7,9	-50,0
Construction	7,2	7,3	-5,5
Industries extractives	7,4	7,3	-29,2
Total	13,7	14,4	

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al Maghrib.

¹⁴ Ce secteur regroupe les activités des organisations associatives, la réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques et les autres services personnels (blanchisserie teinturerie, coiffure et soins de beauté, etc.).

5. Accès au financement bancaire (2024)

5.1 Accès au financement bancaire par les EPMA

Cette partie présente des indicateurs sur le financement des EPMA non financières dans la région de Fès-Meknès par les établissements de crédit en 2024, en utilisant les données de la Centrale des Risques de Bank Al-Maghrib.

Le nombre des EPMA non financières dans la région, ayant bénéficié de crédits, par décaissement et/ou par signature¹⁵, auprès des établissements de crédit¹⁶ s'est élevé à 9 932 en 2024, soit une augmentation de 22,9% par rapport à l'année précédente. L'encours total de ces crédits s'est élevé à 14,6 milliards de dirhams, enregistrant ainsi une hausse annuelle de 10,8%.

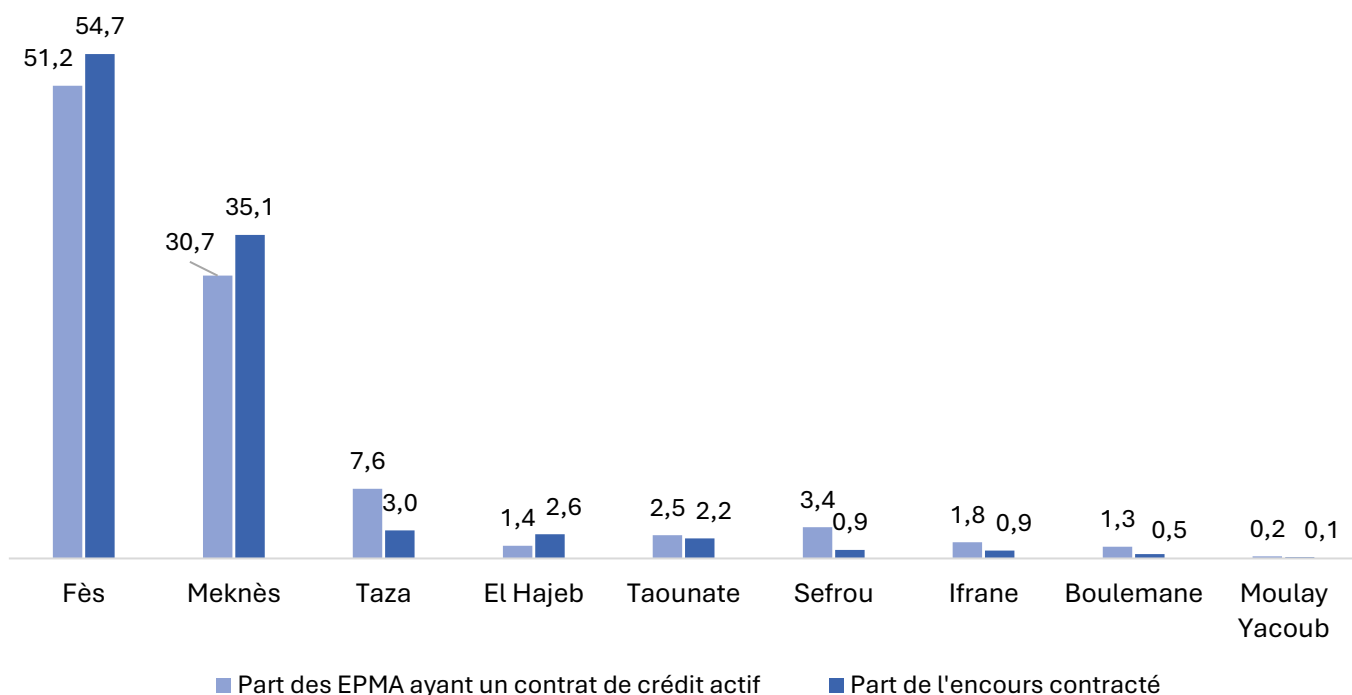
Les EPMA de la préfecture de Fès ont bénéficié de près de 55% de l'encours total des crédits alloués aux entreprises étudiées, contre près de 56% en 2023

L'analyse de la répartition provinciale des crédits fait ressortir que les entreprises opérant dans la préfecture de Fès, représentant 51,2% de l'effectif total des entreprises étudiées, ont bénéficié, en 2024, de 54,7% de l'encours total des crédits alloués aux entreprises étudiées. Les entreprises opérant dans la préfecture de Meknès, représentant 30,7% de cet effectif, ont bénéficié quant à elles de 35,1% de cet encours contre 26,9% en 2023 (cf. graphique 21).

¹⁵ Un crédit par signature est un engagement hors bilan qu'un établissement de crédit accorde sans décaissement de fonds (Caution provisoire, caution définitive, caution de retenue de garantie, caution de restitution d'acompte, etc.)

¹⁶ Banques, sociétés de leasing et autres sociétés de financement.

Graphique 21 - Répartition de l'encours des crédits bénéficiant aux EPMA par province en 2024 - en %



Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al Maghrib.

Trois secteurs concentrent près de 71% de l'encours total des crédits, bénéficiant à près de 63% des EPMA

L'analyse sectorielle de l'encours des crédits fait ressortir que les entreprises relevant de la section du « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles », qui représentent 26,7% de l'effectif total des EPMA, ont bénéficié de 32,4% de l'encours total des crédits. Ces proportions se sont établies à 27,3% et 22,3% pour la « construction », et 8,6% et 15,9% pour l'« industrie manufacturière ».

Par ailleurs, la section de l'« agriculture, sylviculture et pêche » a bénéficié de 7,3% de cet encours (cf. tableau 36).

Tableau 36 - Répartition de l'encours des crédits bénéficiant aux EPMA par section d'activités en 2024 – en %

Section d'activités	Part des EPMA ayant un contrat de crédit	Part de l'encours contracté
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	26,7	32,4
Construction	27,3	22,3
Industrie manufacturière	8,6	15,9
Agriculture, sylviculture et pêche	2,1	7,3
Hébergement et restauration	4,5	3,6
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0,1	3,1
Activités de services administratifs et de soutien	9,3	3,0
Transports et entreposage	7,2	3,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,9	2,0
Enseignement	2,9	1,7
Santé humaine et action sociale	0,9	1,5
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,3	0,8
Autres	6,2	3,4
Total	100	100

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al Maghrib.

Près de 69% de l'encours total des crédits sont alloués aux EPMA âgées de plus de 10 ans

La répartition par classe d'âge montre que les EPMA âgées de plus de 10 ans, représentant 40,7% de l'effectif total des EPMA, ont bénéficié de 68,9% de l'encours global des crédits. Pour ce qui est des entreprises âgées de moins de 5 ans, représentant 34,3% de cet effectif, elles ont disposé d'une part de 12,9% de cet encours (cf. tableau 37).

Tableau 37 - Répartition de l'encours des crédits bénéficiant aux EPMA par classe d'âge en 2024 – en %

Classe d'âge	Part des EPMA ayant un contrat de crédit	Part de l'encours contracté
<2 ans	5,5	2,0
[2, 5]	28,8	10,9
[6, 10]	25,0	18,2
>10 ans	40,7	68,9
Total	100	100

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al Maghrib.

Les TPME ont bénéficié de près de 71% de l'encours total des crédits contre 69,4% en 2023

L'analyse par catégorie d'entreprises révèle que 70,8% de l'encours du crédit bancaire est octroyé aux TPME et 29,2% aux GE. Ces parts s'établissent respectivement à 69,4% et 30,6% en 2023 (cf. tableau 38).

Tableau 38 - Répartition de l'encours des crédits bénéficiant aux EPMA par catégorie d'entreprises en 2024 – en %

Catégorie d'entreprises	Part des EPMA ayant un contrat de crédit	Part de l'encours contracté
TPME [0,175]	99,1	70,8
Micro [0,3]	74,9	19,5
TPE]3,10]	13,4	8,3
PE]10,50]	8,9	24,3
ME]50,175]	1,9	18,7
GE >175	0,9	29,2

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al Maghrib.

5.2 Accès au financement bancaire par genre des dirigeants des EPMA

Cette section présente des indicateurs relatifs à l'accès au financement des EPMA non financières, par genre du dirigeant, dans la région de Fès-Meknès selon les axes suivants : province et section d'activités.

Sur un effectif de 9 350¹⁷ EPMA ayant contracté un crédit en 2024, 1 302 sont dirigées par des femmes, soit 13,9% de cet effectif, contre 13,1% 2023. Les EPMA dirigées par des femmes ont bénéficié d'un montant de crédit de 1,7 milliards de dirhams, représentant 12,8% de l'encours total.

La répartition provinciale de l'encours des crédits, attribués aux EPMA, en fonction du genre du dirigeant, montre que 57,5% des EPMA dirigées par des femmes opèrent dans la préfecture de Fès et ont bénéficié de 50,4% du total des crédits alloués à ces entreprises. Ces proportions sont de 51% et 53,7% pour les EPMA dirigées par des hommes (cf. tableau 39).

Par ailleurs, 28% des EPMA dirigées par des femmes opèrent dans la préfecture de Meknès et ont bénéficié de 45,2% du total des crédits alloués à ces entreprises.

Tableau 39 - Répartition de l'encours des crédits bénéficiant aux EPMA, par province et selon le genre du dirigeant en 2024 – en %

Province	Répartition de l'encours		Répartition du nombre des entreprises	
	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes
Fès	50,4	53,7	57,5	51,0
Meknès	45,2	35,0	28,0	30,8
Taza	1,2	3,5	5,5	7,8
El Hajeb	1,0	2,9	1,0	1,4
Sefrou	0,7	0,9	3,6	3,3
Ifrane	0,6	0,8	1,7	1,5
Boulemane	0,3	0,5	0,7	1,2
Taounate	0,3	2,6	1,7	2,7
Moulay Yacoub	0,1	0,1	0,3	0,3
Total	100	100	100	100

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al Maghrib.

¹⁷ L'algorithme de ML développé par l'Observatoire a permis d'identifier le genre du dirigeant de 9 350 EPMA bénéficiant d'un contrat de crédit, sur un ensemble de 9 932 EPMA.

La distribution des crédits par province et par genre du dirigeant des EPMA bénéficiaires fait ressortir que la préfecture de Fès et de la province d'Ifrane accueillent les parts des EPMA dirigées par des femmes les plus importantes, représentant respectivement 15,4% et 15,3% du total des EPMA, et bénéficiant de 12,1% et 10,4% de l'encours total qui leur est alloué, respectivement. Il est à noter que dans la préfecture de Meknès, la part des EPMA dirigées par des femmes s'établit à 12,8%, bénéficiant d'une part de 15,9% de l'encours (cf. tableau 40).

Tableau 40 - Répartition de l'encours des crédits bénéficiant aux EPMA, par province et selon le genre du dirigeant en 2024 – en %

Province	Répartition de l'encours		Répartition du nombre des entreprises	
	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes
Fès	12,1	87,9	15,4	84,6
Meknès	15,9	84,1	12,8	87,2
Taza	5,0	95,0	10,3	89,7
El Hajeb	4,9	95,1	10,0	90,0
Sefrou	10,3	89,7	15,0	85,0
Ifrane	10,4	89,6	15,3	84,7
Boulemane	9,0	91,0	7,9	92,1
Taounate	1,6	98,4	9,5	90,5
Moulay Yacoub	5,7	94,3	14,6	85,4
Total	12,8	87,2	13,9	86,1

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al Maghrib.

La répartition par section d'activités de l'encours des crédits, attribués aux EPMA, en fonction du genre du dirigeant, montre qu'en 2024, 26,6% des EPMA dirigées par des femmes opérant dans la section du « commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles », ont bénéficié de 36,8% du total des crédits alloués à ces entreprises. Ces proportions sont de 26,7% et 33,2% pour les EPMA dirigées par des hommes (cf. tableau 41). La section de la « construction », quant à elle, accueille 13,9% des EPMA dirigées par des femmes, lesquelles bénéficient de 14,7% de l'encours total des crédits qui leur sont alloués.

Tableau 41 – Répartition de l'encours des crédits bénéficiant aux EPMA, par section d'activités et selon le genre du dirigeant en 2024 – en %

Section d'activités	Répartition de l'encours		Répartition du nombre des entreprises	
	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	36,8	33,2	26,6	26,7
Construction	14,7	24,9	13,9	29,5
Industrie manufacturière	12,4	17,2	8,8	8,4
Agriculture, sylviculture et pêche	10,5	7,2	1,8	2,1
Hébergement et restauration	8,5	3,1	4,9	4,5
Activités de services administratifs et de soutien	5,0	2,6	15,6	8,6
Santé humaine et action sociale	2,8	0,7	2,8	0,5
Enseignement	2,7	1,5	6,5	2,4
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,9	2,2	4,7	3,7
Transports et entreposage	1,3	3,3	5,3	7,6
Autres	3,4	4,0	9,1	6,0
Total	100	100	100	100

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al Maghrib.





Cette répartition fait ressortir également que la section de la « santé humaine et action sociale », qui accueille la part des EPMA dirigées par des femmes la plus importante, soit 45,8% des EPMA opérant dans cette section, ont bénéficié d'une part de 37,5% de l'encours total des crédits.

De même, la section de l'« enseignement », qui représente 30,9% du total des EPMA dirigées par des femmes opérant dans cette section, ont bénéficié d'une part de 20,7% de l'encours total des crédits qui leur sont alloués (cf. tableau 42).

Tableau 42 - Répartition de l'encours des crédits bénéficiant aux EPMA, par section d'activités et selon le genre du dirigeant en 2024 – en %

Section d'activités	Répartition de l'encours		Répartition du nombre des entreprises	
	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes	Dirigeants femmes	Dirigeants hommes
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	13,9	86,1	13,9	86,1
Construction	8,0	92,0	7,1	92,9
Industrie manufacturière	9,5	90,5	14,4	85,6
Agriculture, sylviculture et pêche	17,6	82,4	12,1	87,9
Hébergement et restauration	28,6	71,4	15,0	85,0
Activités de services administratifs et de soutien	21,5	78,5	22,8	77,2
Santé humaine et action sociale	37,5	62,5	45,8	54,2
Enseignement	20,7	79,3	30,9	69,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	11,4	88,6	17,1	82,9
Transports et entreposage	5,5	94,5	10,1	89,9
Autres	10,8	89,2	19,8	80,2
Total	12,8	87,2	13,9	86,1

Source : Base consolidée des données fournies par la DGI, l'OMPIC, la CNSS, le Ministère de l'Industrie et du Commerce et Bank Al Maghrib.

 ObservatoireMarocaindeLaTPME  observatoire-marocain-de-la-tpme  @OMTPME  @OMTPME

www.omtpme.ma

